

# Commission Santé Pays Cœur d'Hérault

Instance d'information & de concertation

9 septembre 2025 à Gignac

Animer des politiques publiques en matière de santé globale

# Introduction

## Monsieur SOTO

### Président



# Introduction

## Monsieur LASSALVY

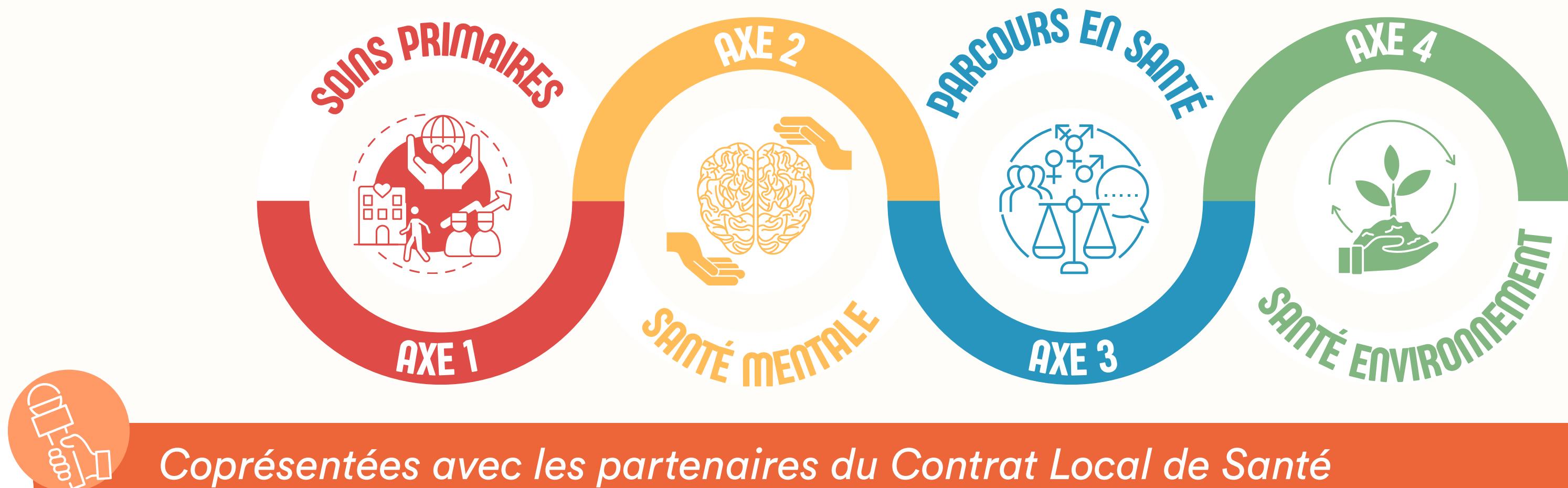
### Président

### Commission Santé



# Sommaire

- 1 PRÉSENTATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
- 2 ACTUALITÉS EN...

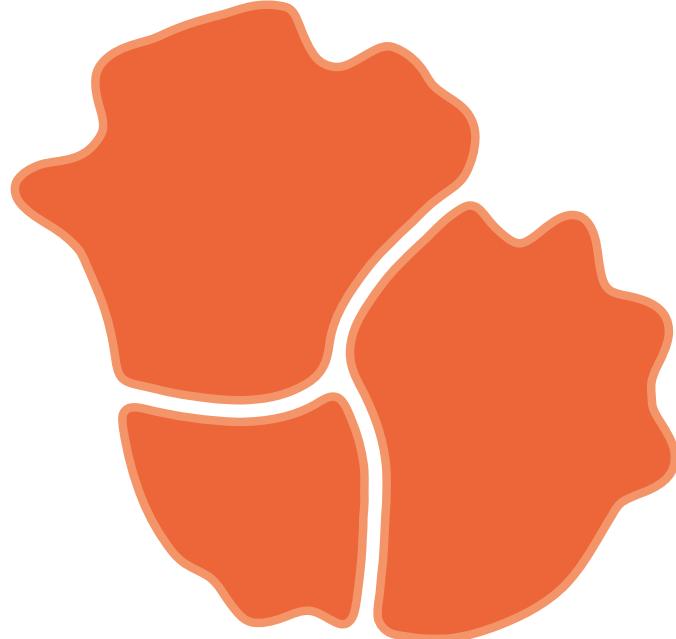


Coprésentées avec les partenaires du Contrat Local de Santé

- 3 ECHANGES AVEC LA SALLE ET CLÔTURE

# Présentation du Contrat Local de Santé (CLS)

## Diagnostic du Pays Cœur d'Hérault



### SOINS PRIMAIRES

**84** médecins généralistes libéraux (MGL)

**36** communes sous denses en MGL

**8** structures d'exercice coordonné

**28** spécialités présentes à temps plein ou partiel



Faibles taux de dépistage des cancers  
(sein, utérus, colorectal)



Principales pathologies : diabète type 1 et 2, cancers, suivi des affections psychiatriques

**3** Communautés de Communes  
**85 920** habitants



### SANTÉ MENTALE



**42 %** personnes ont recours à un psychiatre libéral contre 26 % en France

- Des équipes de psychiatrie et de pédopsychiatrie saturées
- Des publics consommateurs de produits psychoactifs - chez les 18-64 ans

### PARCOURS EN SANTÉ

**28%** d'IVG chez les 15-24 ans

**4000** familles monoparentales

**21%** jeunes 15-25 ans ni scolarisés ni en emploi

**39%** des +75 ans vivant seuls à domicile

**927** naissances en 2021

### SANTÉ ENVIRONNEMENT



- Dépendance aux pesticides et à l'eau d'irrigation
- Des émissions de polluants atmosphériques par habitant plus fortes que dans l'Hérault



# Présentation du Contrat Local de Santé (CLS)

## Qu'est-ce que le CLS du Pays Cœur d'Hérault ?

### Définition et objectifs

Outil d'animation territorial cosigné par une collectivité territoriale et l'ARS Occitanie – 5 ans

### Domaine d'intervention

Déterminants de santé  
Inégalités territoriales et sociales de santé

### Missions

Observatoire territorial  
Ingénierie de projet  
Animation réseau partenaires



### Histoire en Pays Cœur d'Hérault

3ème CLS  
Création CLSM  
Nouveaux signataires



### Budget et financement

CLS - CLSM  
Budget pluriannuel  
Appui technique CHU et CPAM  
Financements ponctuels AAP

### Axes d'intervention

Diagnostic partagé  
Continuité précédent CLS  
Nouveaux enjeux santé publique

**14 PROJETS CONCRETS**

**PRÉSENTÉS PAR LES PARTENAIRES,**

**ILLUSTRENT LES MISSIONS DU CLS**







## Les actualités en... SOINS PRIMAIRES

*“Le CLS a pour but prioritaire de réduire les inégalités territoriales en mettant en place des solutions adaptées pour une offre de soins de proximité”*

Alex BEDES, représentant santé de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac, parole d'acteur tirée du Bilan 2023 du Pays Coeur d'Hérault



**QPV** : Quartier Prioritaire de la Ville

**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance

Maladie

**CLS** : Contrat Local de Santé

**CPTS** : Communauté Professionnelle  
Territoriale de Santé

**CAPS** : Centre d'Accueil et de  
Permanence des Soins

**n°1**

**Aide à la création de la maison de santé intercommunal :  
Plaissan-Saint Pargoire**

Jean-Pierre MANDRAY, élu à PLAISSAN  
<https://plaissan.fr/espace-la-distillerie/>

**n°2**

**Organisation des journées santé des femmes en QPV avec la  
CPAM**

Anne REYNES Responsable secteur Prévention et Nathalie LEROY,  
Chargée de projets Education en Santé, CPAM de l'Hérault

**n°3**

**Elaboration d'une convention de partenariat entre le CLS et la  
CPTS Centre Hérault**

Elisabeth COURGEY, Coordinatrice de la CPTS Centre Hérault

**n°4**

**Suivi de l'activité du CAPS de Lodève**

Alex BEDES, représentant santé de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac

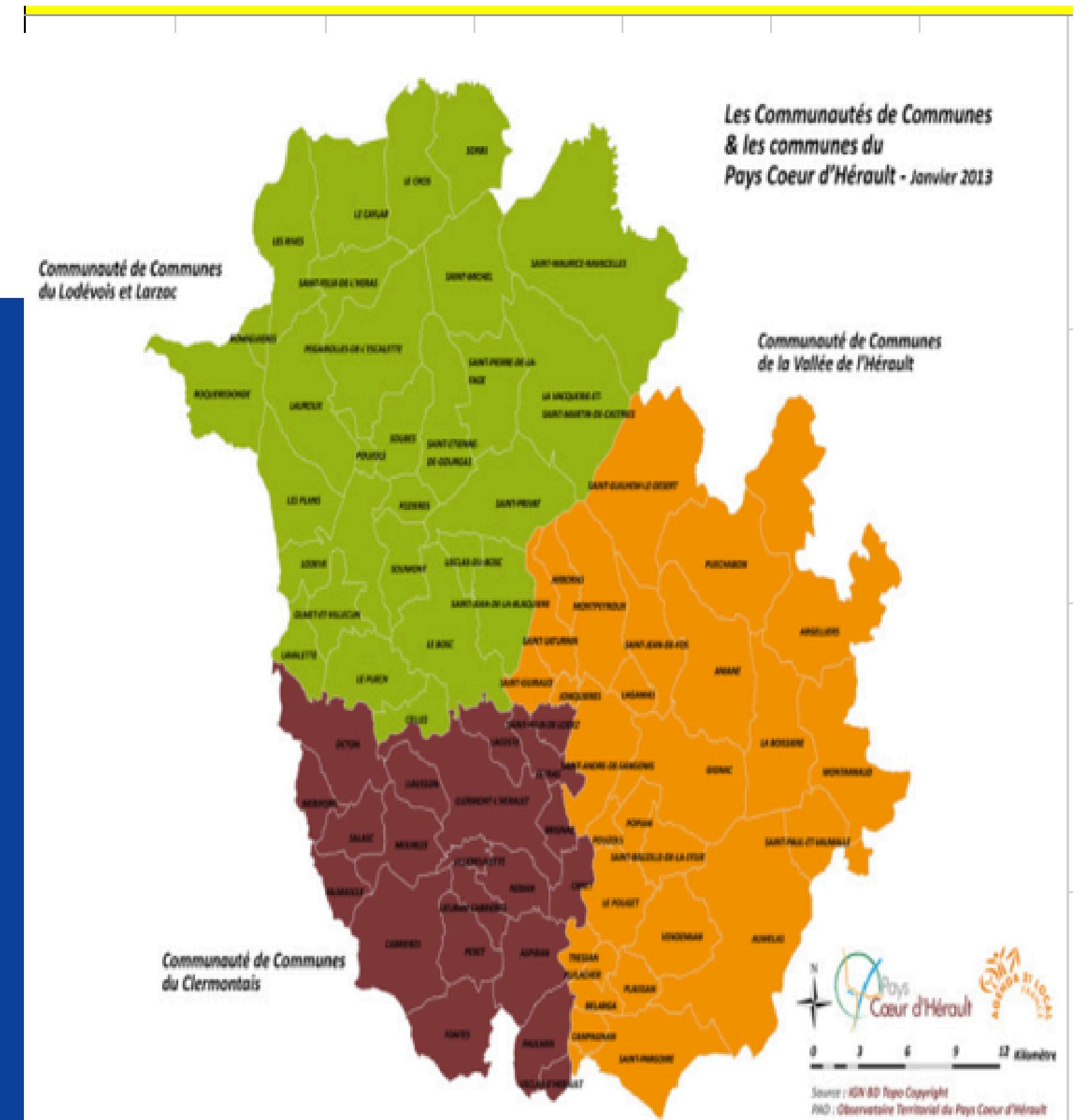


# l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

## CLS COEUR D'HERAULT CTPS CENTRE HERAULT

MARDI 09/09/2025



## ORDRE DU JOUR

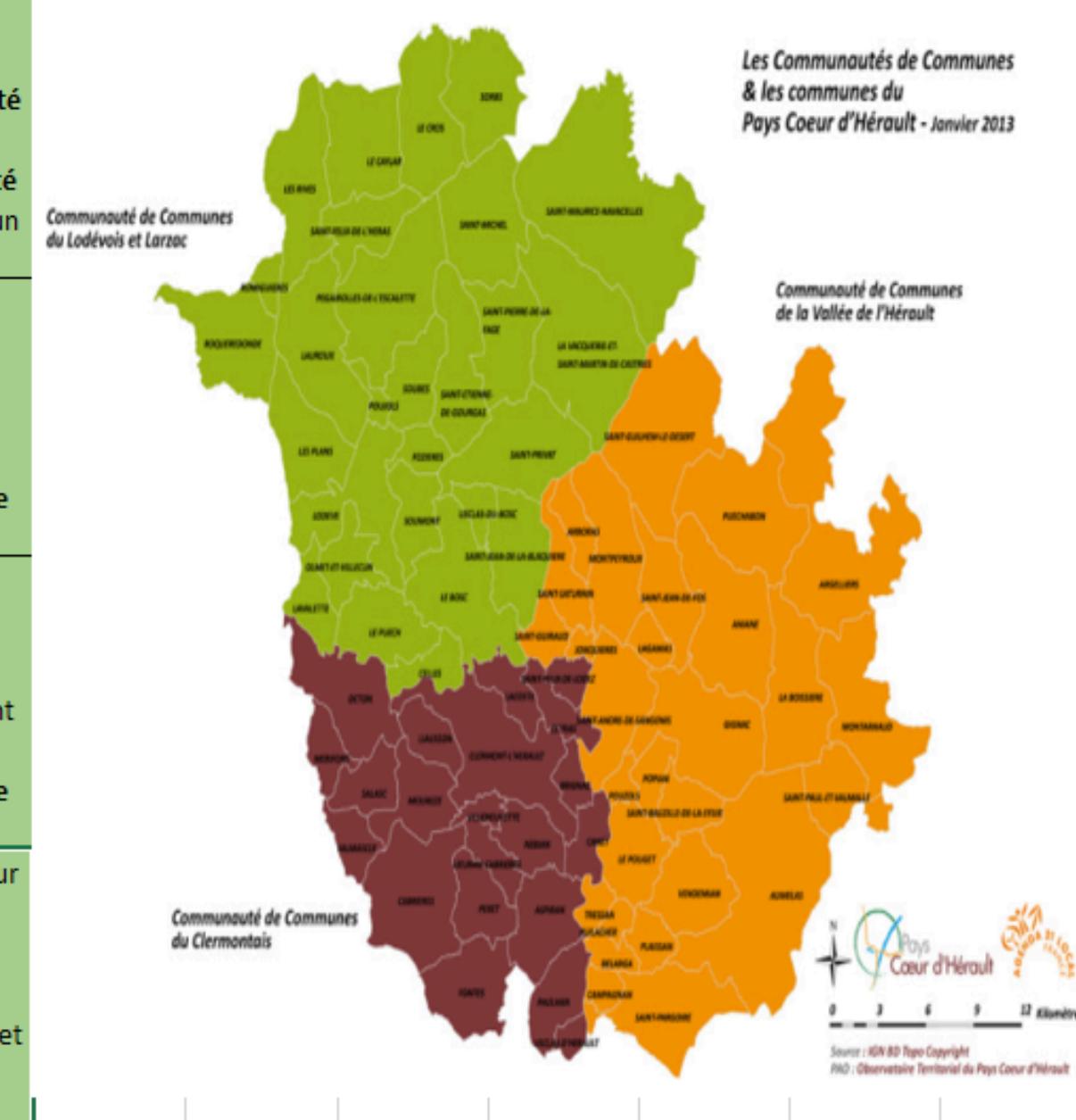
### INTRODUCTION :

#### Au programme :

Un point sur l'avancement du CLS et un partage des premières actions lancées depuis la signature du 25 octobre 2024,  
Une discussion ouverte sur les priorités à venir et les axes à améliorer,  
La consolidation d'une dynamique partenariale engagée.

# RAPPEL DES MISSION 2024-2029

CLS	Communes	Thématique	Actions
Cœur d'Hérault 2024-2029	Communauté de communes du Lodévois et Larzac, du Clermontais, de la Valée de l'Hérault.	Soins Primaires	Favoriser l'accès aux soins de proximité grâce à des dispositifs "aller vers" pour les publics précaires. Soutien à la création et au fonctionnement de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et d'Équipes de Soins Primaires (ESP). Organisation de journées spécifiques comme la "Journée santé des femmes" dans les Quartiers Politiques de la Ville (QPV), avec un accompagnement logistique et communication
Cœur d'Hérault 2024-2029	Communauté de communes du Lodévois et Larzac, du Clermontais, de la Valée de l'Hérault.	Santé mentale	Création et développement du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) depuis 2019, avec des groupes de travail thématiques. Sensibilisation à la santé mentale, incluant des actions de lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques. Organisation de formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour les acteurs locaux.
Cœur d'Hérault 2024-2029	Communauté de communes du Lodévois et Larzac, du Clermontais, de la Valée de l'Hérault.	Parcours en santé	Promotion et mise en œuvre de dépistages précoces, notamment pour les cancers colorectal, du sein, et du col de l'utérus. Soutien à des actions de prévention des addictions, notamment chez les jeunes dans les contextes festifs. Encouragement de la pratique d'une activité physique adaptée pour les jeunes et les senior.
Cœur d'Hérault 2024-2029	Communauté de communes du Lodévois et Larzac, du Clermontais, de la Valée de l'Hérault.	Santé environnementale	Sensibilisation aux perturbateurs endocriniens, avec un focus sur les enfants et les femmes enceintes. Réduction des risques liés au radon dans les zones où sa concentration est élevée (niveau 3). Promotion d'initiatives liées à la réduction des îlots de chaleur et à la qualité de l'air intérieur, notamment dans les écoles et les crèches.



# DONNEES STATISTIQUES CPTS CENTRE HERAULT AU 30/06/2025 TAUX DEPISTAGE

## Indicateurs Prévention - Taux de dépistages de la population éligible yc exclusions

Date résultats : 30/06/2025

### Définition des indicateurs :

- Taux de dépistage du cancer du sein : Part des femmes de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'un dépistage organisé ou individuel au cours des deux dernières années
- Taux de dépistage du cancer du col : Part des femmes de 25 à 30 ans ayant bénéficié d'une cytologie au cours des 3 dernières années  
+ Part des femmes de 30 à 65 ans ayant bénéficié d'un test HPV au cours des 5 dernières années
- Taux de dépistage du cancer colorectal (ccr) : Part de la population de 50 à 74 ans ayant eu un dépistage du CCR au cours des deux dernières années

Population entière	Taux dépistage cancer du sein	Taux dépistage col utérus	Taux dépistage cancer colo rectal
CPTS CENTRE HERAULT	55,26%	68,52%	26,84%
NATIONAL	60,29%	68,51%	32,66%

# DONNEES STATISTIQUES CPTS CENTRE HERAULT AU 30/06/2025 TAUX DEPISTAGE

Population C2S	Taux dépistage cancer du sein	Taux dépistage col utérus	Taux dépistage cancer colo rectal
CPTS CENTRE HERAULT	38,92%	59,88%	17,35%
NATIONAL	60,29%	68,51%	32,66%

# DONNEES STATISTIQUES CPTS CENTRE HERAULT AU 30/06/2025 TAUX DEPISTAGE CLERMONT HERAULT

<b>Population entière</b>	<b>Taux dépistage cancer du sein</b>	<b>Taux dépistage col utérus</b>	<b>Taux dépistage cancer colo rectal</b>
CENTRE VILLE	45,38%	68,52%	26,84%
HORS QPV	58,78%	66,37%	27%

<b>Population C2S</b>	<b>Taux dépistage cancer du sein</b>	<b>Taux dépistage col utérus</b>	<b>Taux dépistage cancer colo rectal</b>
CENTRE VILLE	43,75%	62,63%	18,62%
HORS QPV	41,06%	56,21%	18,04%

# DONNEES STATISTIQUES CPTS CENTRE HERAULT AU 30/06/2025 TAUX DEPISTAGE LODEVE

<b>Population entière</b>	<b>Taux dépistage cancer du sein</b>	<b>Taux dépistage col utérus</b>	<b>Taux dépistage cancer colo rectal</b>
CENTRE VILLE	37,91%	52,44%	18,16%
HORS QPV	52,23%	59,32%	25,65%

<b>Population C2S</b>	<b>Taux dépistage cancer du sein</b>	<b>Taux dépistage col utérus</b>	<b>Taux dépistage cancer colo rectal</b>
CENTRE VILLE	29,58%	55,30%	14,40%
HORS QPV	24,49%	49,75%	16,4%

# MOBILISATION DE LA CPAM DANS LE CADRE DES CLS

- Apport statistiques : communiquer les données statistiques via notre service stat
- Financer des appels à projet sous réserve de budget
- Participer à élaboration des fiches actions
- Participation groupe de travail sujet prévention dont CLSM
- Participer aux évènements sur la thématique dépistage comme les Journées Santé des Femmes : 23/01/2025 avec CPTS CENTRE HERAULT

**FOCUS**  
43 FROTTIS  
21 MAMMOGRAPHIE  
18 KITS DISTRIBUES

JSF CLERMONT L'HERAULT	
23/01/2025 Mammobile	
<b>Nombre de femmes ciblées pour les RDV</b>	3981
<b>Nombre d'appels passés</b>	809
<b>Nombre d'appels aboutis</b>	253
<b>MAILS envoyés</b>	10573
<b>SMS envoyés</b>	3600
<b>Nombre de RDV pris pour le frottis</b>	47
<b>Nombre de RDV pris pour la mammographie</b>	36
<b>Nombre de frottis réalisés</b>	43
<b>Nombre de mammos réalisées</b>	21
<b>Nombre de kits colorectal distribués</b>	18
<b>Nombre de femmes vues sur les stands</b>	95
<b>Tests FINDRISC (diabète) ou dextro</b>	
<b>Vaccins réalisés</b>	
<b>Bilan ICOPE</b>	
<b>Bilans dentaires</b>	
<b>NR: non renseigné</b>	

# MOBILISATION DE LA CPAM DANS LE CADRE DES CLS : PERSPECTIVE

Echange Malory et Alexia CLOUP sur organisation une JSF dans les 2 QPV du territoire : Lodève et Clermont Hérault en 2026 : date à confirmer.

Mammobile complet en 2025

## ACTUALITES NATIONALE

### SANTE ENVIRONNEMENT : comment s'inscrire dans cette thématique ?

Programme d'action national "Zéro phtalate" sur la prévention en matière de perturbateurs endocriniens.

Au sein du vaste champ de la santé environnementale, la Cnam a choisi de mettre l'accent, dans un premier temps, sur la prévention des risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens et notamment aux phtalates, pendant les 1000 premiers jours de la vie, en visant prioritairement les femmes enceintes.

## ACTUALITES NATIONALE

### Qu'est-ce que les perturbateurs endocriniens (PE) et les phtalates ?

D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), "les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets néfastes sur cet organisme ou sur ses descendants".

Ils entrent dans la composition de très nombreux produits issus de la chimie : les cosmétiques, les produits d'entretien, les produits imperméables, les produits plastifiés, les textiles ou les aliments qui ont reçu des traitements chimiques par exemple. En fonction des produits dans lesquels ils sont présents, les PE peuvent aussi bien être absorbés par voie digestive ou cutanée que respiratoire.

## PLAN ACTION HERAULT

**CAMPAGNE NATIONALE DAM PERTURBATEURS ENDOCRINIENS « Zéro phtalate » pour sensibiliser les assurés via les professionnels de santé avec comme ciblage les femmes enceintes et parents durant la période des 1000 1ers jours (depuis la conception jusqu'aux 2 ans de l'enfant).**

**Objectif :**

La campagne DAM est destinée à prévenir le risque d'exposition des femmes enceintes, des futurs ou jeunes parents, et des jeunes enfants aux perturbateurs endocriniens (en particulier aux phtalates) en sensibilisant et en informant les PS en charge de cette population.

MG (ciblage fourni) Pédiatres /Gynécologues/SF/Pharmaciens

# PLAN ACTION HERAULT SUR LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

## Plan action en cours CPAM HERAULT

### Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens :

Trois volets pour le plan d'action proposé :

Former et informer (sensibilisation des professionnels de santé et du public).

Protéger la population et l'environnement (réduction de l'exposition).

Améliorer les connaissances (recherche et suivi).

- Sensibiliser les assurés via les professionnels de santé
- Sensibiliser les assurés dans le cadre du parcours parentalité
- Amorcer, ou participer à, une dynamique territoriale : La réalisation d'au moins une initiative en collaboration avec des collectivités territoriales ou des partenaires locaux.
- Enclencher une déclinaison de l'action en milieu professionnel

Prévenir l'exposition des agents au sein de l'organisme, en interne



## Les actualités en... SOINS PRIMAIRES

*“Le CLS a pour but prioritaire de réduire les inégalités territoriales en mettant en place des solutions adaptées pour une offre de soins de proximité”*

Alex BEDES, représentant santé de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac, parole d'acteur tirée du Bilan 2023 du Pays Coeur d'Hérault



**QPV** : Quartier Prioritaire de la Ville

**CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance

Maladie

**CLS** : Contrat Local de Santé

**CPTS** : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

**CAPS** : Centre d'Accueil et de Permanence des Soins

**n°1**

**Aide à la création de la maison de santé intercommunal :  
Plaissan-Saint Pargoire**

Jean-Pierre MANDRAY, élu à PLAISSAN  
<https://plaissan.fr/espace-la-distillerie/>

**n°2**

**Organisation des journées santé des femmes en QPV avec la CPAM**

Anne REYNES Responsable secteur Prévention et Nathalie LEROY, Chargée de projets Education en Santé, CPAM de l'Hérault

**n°3**

**Elaboration d'une convention de partenariat entre le CLS et la CPTS Centre Hérault**

Elisabeth COURGEY, Coordinatrice de la CPTS Centre Hérault

**n°4**

**Suivi de l'activité du CAPS de Lodève**

Alex BEDES, représentant santé de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac

# Bilan 2024 CAPS du CH de Lodève

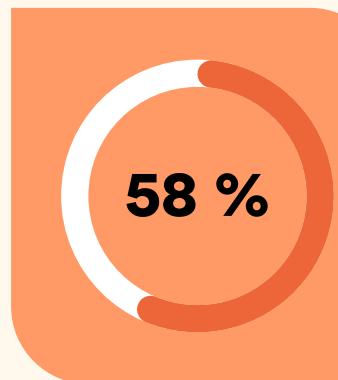
## Les types d'accès

Provenance domicile à 90% avec un retour à domicile à 91%  
**8,51%** sont hospitalisés dont 45,84% au CH de Lodève  
2nd type d'accès 7% Centre 15



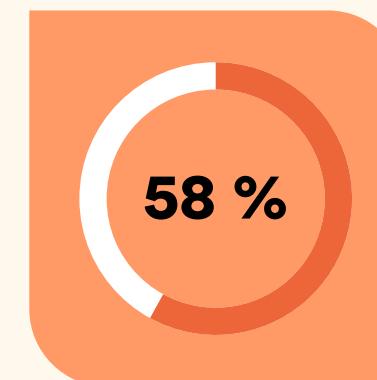
## Périodes d'affluence

Affluence en journée (8h-18h) : 58%. Fréquentation importante entre 18h et minuit.  
**18-75 ans** les plus représentés, suivis des - 18ans (20%)



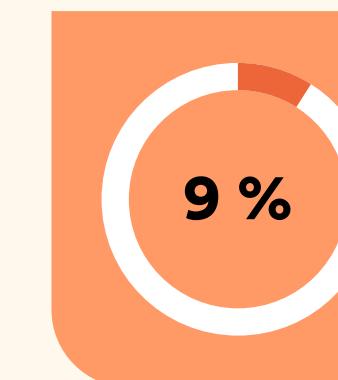
## Classification par CCMU

58% des patients relèvent de CCMU 2  
1 511 patients en CCMU 3  
23% des patients sont catégorisés en CCMU 1



## Les admissions

Augmentation relativement constante des admissions : **+9,4 % sur 10 ans**





# Les actualités en... SANTÉ MENTALE

Conseil Local de Santé Mentale

*“Autour du CLSM, un dialogue direct avec les élus est favorisé mais aussi la prise en compte des besoins des usagers en matière de santé mentale”*

Fabien DELMAS - Directeur du site l'Ensoleillade - ADPEP34, parole d'acteur tirée du Bilan 2021 du Pays Coeur d'Hérault

i

**CLSM** : Conseil Local de Santé

Mentale

**SISM** : Semaines d'Information sur la Santé Mentale

**CMP** : Centre médico-psychologique

**CATTP** : Centre d'accueil

thérapeutique à temps partiel

**HDJ** : Hôpital de Jour

## n°5 Coordination du Conseil Local de Santé Mentale

Christine RICARD, Présidente du CLSM, élue représentante santé de la Communauté du Clermontais

## n°6 Contribution au maillage territorial en santé mentale

Najat REMONDEAU, Cadre de santé CMP/CATTP/HDJ | secteur Montpellier-Lodève (Pôle de Psychiatrie - CHU Montpellier)

Pour notre  
santé mentale,  
réparons  
le lien social

# Pôle psychiatrie adulte

## Secteur Montpellier Lodève



Lodève  
CMP / HDJ

Montpellier  
La Colombière / clinique Henri Ey  
Hospitalisation et consultations  
CMP/HDJ Hauts de Massane

Clermont l'Hérault et Gignac  
CMP / CATTP / HDJ Cœur d'Hérault  
Regroupés à Clermont l'Hérault depuis  
décembre 2023

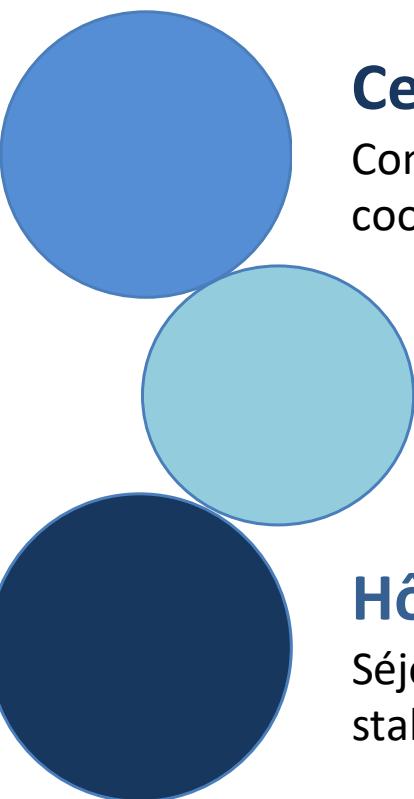


# Structures Extrahospitalières



## Centre Médico Psychologique

Consultations pour toutes personnes en souffrance psychique, rôle d'orientation et de coordination sur la psychiatrie de secteur.



## Centre Accueil Thérapeutique Temps Partiel

Activités de groupe et de socialisation à la demi-journée visant l'autonomie de la personne

## Hôpital de jour

Séjour à la journée, il joue un rôle essentiel autour de l'hospitalisation complète et œuvre à la stabilisation des patients

## Équipes pluridisciplinaires

- Psychiatres
- Psychologues
- Assistante sociale
- Cadre infirmière
- Infirmier(e)s
- Ergothérapeute
- Psychomotricienne
- Agent service hospitalier

**Missions :** Prévention, Orientation, Evaluation, Soins

**Population:** toutes personnes en difficulté psychique transitoire ou chronique

**Actions:** Suivi psychiatrique, psychologique et social, Ateliers thérapeutiques et Intervention à domicile

# Le lien social en psychiatrie



- Favoriser l'intégration et lutter contre l'isolement
- Soutenir la réinsertion et l'autonomie
- Valoriser les compétences et la créativité des patients
- Proposer des espaces d'échange et de reconnaissance
- Permettre une dé stigmatisation de la pathologie psychique



# Nos différents partenariats

## SOCIAL

Permanences à l'HUDA, CPH (Adages) et CIAS de Lodève  
(évaluations, soins individuels et ateliers thérapeutiques à médiation)

Travail collaboratif sur les bénéficiaires en commun avec le SAVS/SAMSAH,  
EHPADs, Espace Camille Claudel, Pension de famille, UDAF, ATU et département  
pour les majeurs protégés

## ASSOCIATIF

Terre contact, Médiation animale, la compagnie des jeux, centre Equi'p,  
terre en partage, centre aquatique de Clermont, Globe Trotteur...



## CULTURE

Théâtres du Sillon et de la Bicyclette  
Radio RPH  
Cinémas Luteva et Alain Resnais  
Médiathèque Confluence, Musée de Lodève

# Partenariat avec le CLSM

## Groupe d'Entraide Mutuelle **GEM**

- Réflexion, information, réunions au démarrage du projet
- Soutien des patients dans le développement du projet
- Rester en veille pour favoriser l'autonomie du GEM



## Semaines Information Santé Mentale **SISM**

- 1-Ciné Expo Echanges à Alain Resnais organisé avec patients, pairs aidants
- 2-Ciné-débat au Luteva avec l'équipe d'ARIA sur la place des aidants familiaux
- 3-Exposition d'œuvres de patients de l'HDJ, Médiathèque Confluence
- 4-Atelier conférence « Santé mentale, parlons-en! », Médiathèque Confluence
- 5-Permanences aux CCAS
- 6-Portes ouvertes



**Merci pour votre attention**



## Les actualités en... PARCOURS EN SANTÉ

*“Nous apprécions la réflexion collective autour des problématiques de santé publique, la mise en place d’ateliers et d’actions de formation destinées aux professionnels”*

Régis COURMONT, Directeur d’établissement CSAPA-CTR-ACT-Prévention-Addictions France, parole d’acteur tirée du Bilan 2021 du Pays Coeur d’Hérault



**MLJ :** Mission Locale Jeunes

**CSAPA :** Centre de Soin,  
d’Accompagnement et de Prévention  
en Addictologie

**CJC :** Consultations Jeunes  
Consommateurs

- Jeunes
- Addictologie

①07

**Appui à l’Espace santé jeunes de la MLJ dans l’évolution de son projet de service**

Anne MERLIN-CALZIA, Directrice de la MLJ Cœur d’Hérault

- Animation de rencontres partenariales
- Mission de veille sur les financements
- Aide au montage de projet

①08

**Appui à l’association Addictions France dans l’évolution et l’adaptation de ses missions : CSAPA, CJC, Prévention**

Xavier DRAKE, Directeur Hérault Addictions France et Didier BABOU, Chef de service CSAPA



# Espace Santé Jeunes du Cœur d'Hérault

Commission santé du CLS Pays Cœur d'Hérault  
le 9 septembre 2025

# Contexte & missions

- Création du Réseau Santé Jeunes en 2007 (MLJ Cœur d'Hérault) en parallèle de la conception du Contrat Local de Santé du Pays
- CLS 2012 : l'ESJ dans l'axe 2 Santé des jeunes
- Constats : souffrance psychique, accès difficile aux soins
- Objectif général : favoriser l'accès à la santé des jeunes (12-25 ans)
- 3 Axes de travail : accueil individuel - promotion santé - travail en réseau

# Activités 2024

- **Coordo Espace Santé Jeunes :**
  - Implication dans les groupes de travail du CLS / CLSM et réseaux santé
  - Accueil des jeunes étudiants en SESA
  - Conception d'activités pour une offre de service en prévention santé
  - Formation Précarité menstruelle et mise en place de la distribution
  - Formation PSSM Jeunes pour professionnels MLJ et partenaires
- **Conseillère santé :**
  - Parcours Santé Jeunes : 600 jeunes / accès aux droits sociaux
  - 184 Jeunes, 336 entretiens individuels dont 60 jeunes en accompagnement accès aux droits RQTH
  - Accompagnement physique de 26 jeunes sur un bilan santé / CPAM
- **Psychologue Point Ecoute ( 0,85 ETP ) :** 164 personnes, 370 entretiens
- **Ateliers prévention et promotion de la santé :** ( en partenariat ou en interne ) : 545 participations
- Addictions France / Consultations Jeunes Consommateurs ( 3 permanences hebdo ) : 48 Jeunes
- Centre de Santé sexuelle : animation d'activités et/ou accompagnement de jeunes

# Réseau & partenariats 2024

- Participation CLS, CLSM, groupes de travail santé :
  - Préparation des SISM
  - Groupe travail « Enfants Ados »
  - Groupe de travail « santé sexuelle »
- Partenariat Addictions France :
  - Présence dans les locaux
  - Animation d'ateliers
  - Présence sur évènements
- CPTS :
  - Orientation sur CPTS pour les jeunes n'ayant pas de médecin traitant
  - Présence sur leurs forums
- Réseaux violences intrafamiliales et parentalité :
  - Participation au groupe de travail
- Actions avec centres sociaux, établissements scolaires, associations :
  - Présence sur des actions collectives / prévention
  - Co-accompagnement de jeunes

# Impact des financements - 2025

- Arrêt de la subvention de l' ARS ( 14 000 € ) & de la Région Occitanie (27 200 €)

Conséquences :

Suppression poste Conseillère santé (1 ETP)

Poste de travail psychologue financé sur les financements propres de la MLJ

Baisse de l'implication possible des 2 professionnelles en place

sur toutes les activités du CLS/CLSM

Financements actuels sur l'activité de l'ESJ :

CPAM : 3 000 € souffrance psy / 2500 € accès aux droits

CD 34 FAJ coll. : 5 000€

CPOM ARS-ARML : 11 000€

# Activités suspendues en 2025

- Fin accompagnement physique / bilans CPAM
- Suspension ateliers prévention / accès aux droits réguliers
- Réduction de la possibilité de mettre en place des actions « aller vers » et des actions prévention santé ( il n'y a plus de professionnel dédié )
- Fin accompagnement administratif direct (RQTH, C2S)
- Réduction des temps d'implication sur groupes de travail CLS/CLSM

# Réorientations mises en place

- Dossiers RQTH et C2S réorientés vers CCAS, MFS, associations
- Sensibilisation des conseillers de la MLJ pour relais
- Partenariat renforcé pour limiter l'impact
- Présence ponctuelle sur projets conventionnés (ex. Jeunes en Scène)

# Perspectives

- Préserver le cœur de mission :
  - écoute, accompagnement, santé mentale
- Renforcer les partenariats locaux
- Rechercher de nouvelles pistes de financements
- Poursuivre l'innovation malgré les contraintes



## Les actualités en... PARCOURS EN SANTÉ

*“Nous apprécions la réflexion collective autour des problématiques de santé publique, la mise en place d’ateliers et d’actions de formation destinées aux professionnels”*

Régis COURMONT, Directeur d’établissement CSAPA-CTR-ACT-Prévention-Addictions France, parole d’acteur tirée du Bilan 2021 du Pays Coeur d’Hérault



**MLJ :** Mission Locale Jeunes

**CSAPA :** Centre de Soin,  
d’Accompagnement et de Prévention  
en Addictologie

**CJC :** Consultations Jeunes  
Consommateurs

- Jeunes
- Addictologie

①07

**Appui à l’Espace santé jeunes de la MLJ dans l’évolution de son projet de service**

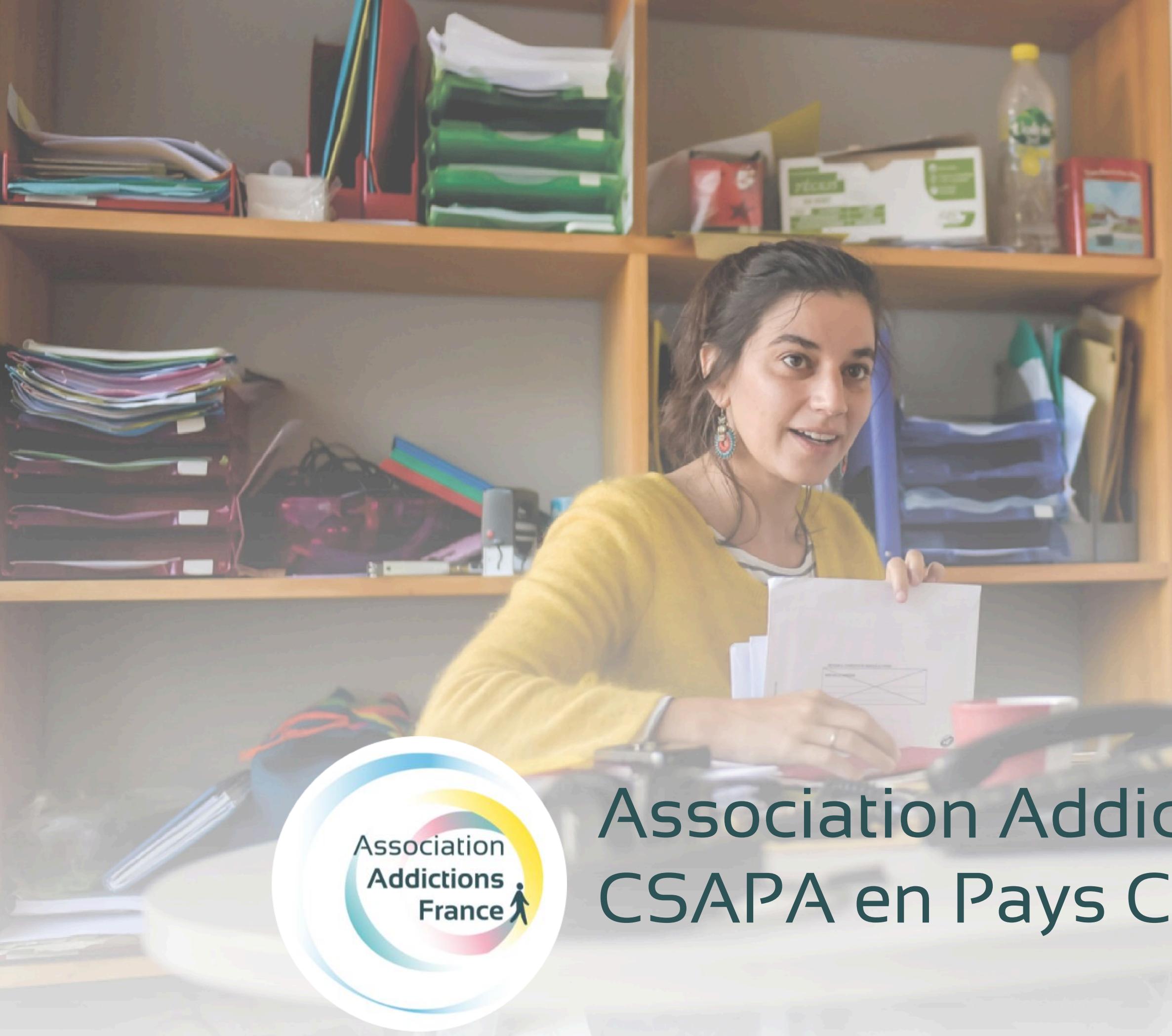
Anne MERLIN-CALZIA, Directrice de la MLJ Cœur d’Hérault

- Animation de rencontres partenariales
- Mission de veille sur les financements
- Aide au montage de projet

①08

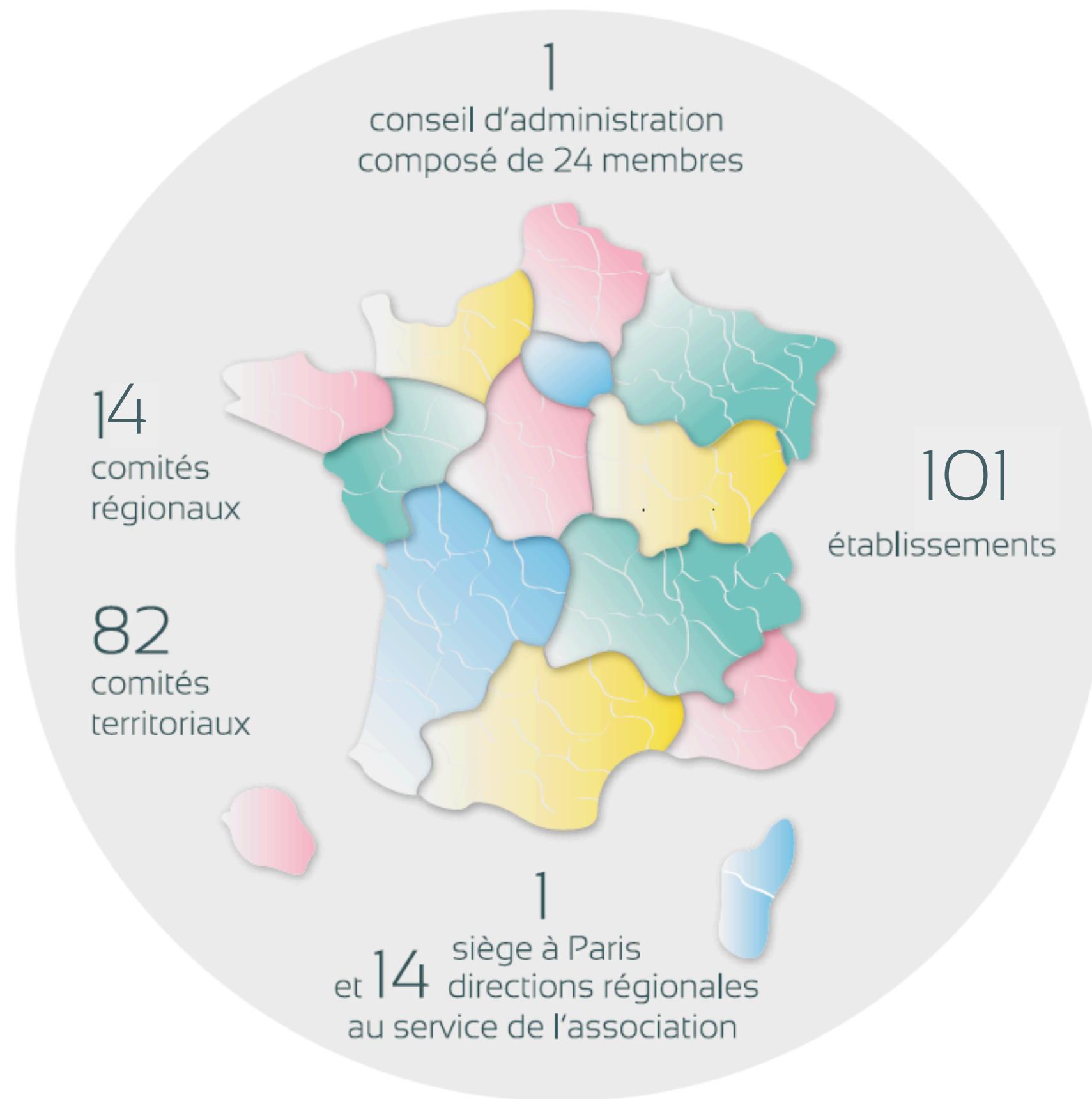
**Appui à l’association Addictions France dans l’évolution et l’adaptation de ses missions : CSAPA, CJC, Prévention**

Xavier DRAKE, Directeur Hérault Addictions France et Didier BABOU, Chef de service CSAPA



Association Addictions France :  
CSAPA en Pays Cœur d'Hérault

# L'ASSOCIATION EN CHIFFRES



**1800 salariés**

**800 bénévoles**

**520 intervenants en prévention**

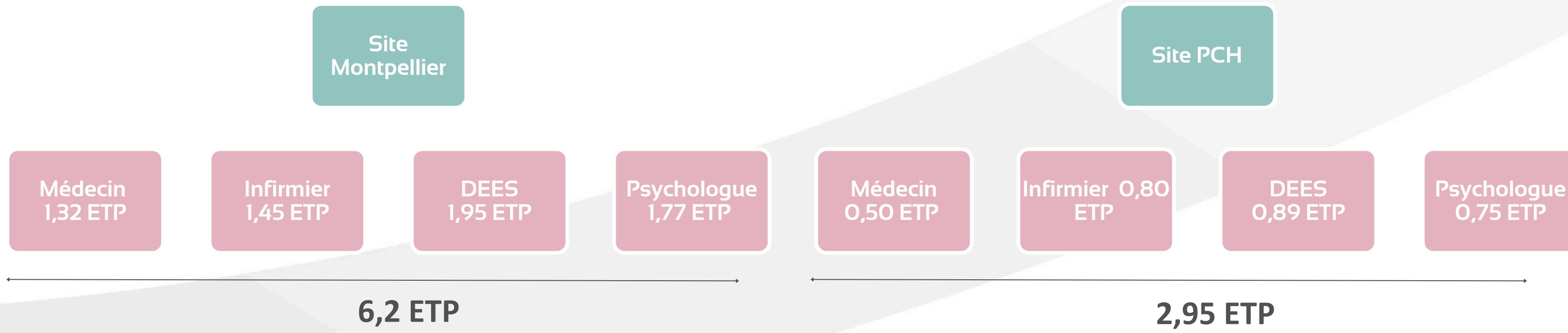
# Présentation du CSAPA d'Addictions

1. Une implantation sur la ville de Montpellier et sur le  
**France** Pays Cœur d'Hérault : 1266 ETP



**1 746 personnes accueillies,  
850 nouveaux patients,  
9 178 rendez-vous réalisés**

Des délais d'attente pour un premier accueil de 6 semaines à 3 mois.



# L'offre du CSAPA en Pays Cœur d'Hérault



## Le Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault

- Consultations addictologie
- Lundi, Jeudi et vendredi journée, mercredi après-Midi

## Le Centre Hospitalier de Lodève

- Consultations médicales addictologie
- Mardi Matin

## La pension de famille de Lodève (ADAGES)

- Consultation addictologie
- Mardi Journée

## CIAS Lodève:

- Consultations addictologue : Mardi Journée.

## La mission locale des jeunes

- Gignac : Lundi PM
- Lodève : Mardi PM
- CJC CLH : Jeudi AM

# L'activité en 2024

1. Une file active en augmentation avec d'importants délais d'attente pour les rendez-vous médicaux. (Environ 3 mois)
1. <sup>676</sup> personnes ont été accueillies en 2024 (+ 7% sur les données 2023);
2. <sup>88</sup> patients ont moins de 25 ans;
3. <sup>51</sup> patients ont été accueillis dans les permanences de la CJC (+ 6% sur les données 2023);
4. <sup>4 415</sup> rendez-vous ont été programmés (soit près de 30 % de l'activité totale du CSAPA);

# Les problématiques observées sur le PCH

(N= 6 845).  
Pas de différence significative sur les territoires du Clermontais et du Lodévois



Alcool  
32%



Tabac  
26%



Cannabis  
17%



Cocaïne : 7%  
Opiacés : 4 %  
TSO, usage détourné de médicaments: 4%



Addictions sans substance  
dont les jeux  
4%



# Les actualités en... PARCOURS EN SANTÉ

- Santé sexuelle
- Sport santé

*“Quelle satisfaction de participer à une réflexion coordonnée, a fortiori quand elle permet la mise en place d’actions concrètes.”*

Aurélie CROMBECQUE, Sage-femme au Centre de Santé du CD34, parole d'acteur tirée du Bilan 2025 du Pays Coeur d'Hérault



**CSS :** Centre de santé sexuelle

**CD34 :** Conseil Départemental 34

**MSS :** Maison Sport Santé

**PF34 :** Planning Familial

**COL :** Club omnisports du Lodévois

⑩⁹

## Communication sur l'offre en santé sexuelle

Aurélie CROMBECQUE, Sage-femme CSS CD34

Interruption volontaire de grossesse (IVG)

Dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Contraception (d'Urgence)

⑩¹⁰

## Copilotage de l'action Précarité Menstruelle et Promotion en Santé Sexuelle (PMPSS)

Intervention de Mélanie DESBOS, Coordinatrice de projet Planning Familial (PF) 34

⑩¹¹

## Appui à l'extension de la Maison Sport Santé (MSS) à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault

Dr Michel DAUZAT, médecin référent de la MSS et Jean-Pierre COMBES, Président du COL



# PRÉCARITÉ MENSTRUELLE ET PROMOTION EN SANTÉ SEXUELLE





# OBJECTIFS PMPSS

Permettre l'accès gratuit aux produits menstruels ➤

Mise en place d'un réseau de distribution

Accueillir, informer, orienter les femmes sur les différentes dimensions de la vie sexuelle et reproductive

Actions collectives :ateliers / maraudes / stands

Favoriser l'accès à un parcours de soin et aux droits en matière de santé sexuelle

Formations à destination des professionnel-le-s

Évaluer et modéliser pour la diffusion de l'expérimentation au niveau départemental

Démarche de diagnostic et déploiement opérationnel sur les territoires



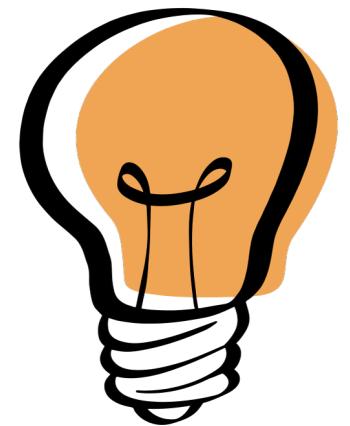
# PARTENARIAT AVEC LE CLS

- 2023 - 2024 : Diagnostic de territoire – Identification d'une "tête de réseau"  
*Régis Garcia - Sociologue*
- CLS porté par le Sydel → Présent sur l'ensemble du territoire du Pays Cœur d'Hérault
- Axe 3 Parcours en Santé - "*Améliorer la visibilité et promouvoir l'offre en santé sexuelle*"
- Acteur identifié par les structures locales



# RETOUR EN CHIFFRES

- 21 Structures partenaires  
*Champs d'intervention : Santé, Accès aux droits, Action sociale et handicap, Lien social et inclusion*
- 9 professionnelles formées lors da la formation de décembre 2024  
*Évaluation à 6 mois :*
  - 100% des pros ont intégré les thématiques de PM et de santé sexuelle dans leurs pratiques dont 20% le font systématiquement
- 1ère distribution 2025 :  
*800 paquets de serviettes, 360 culottes menstruelles, 500 paquets de tampons*



# BILAN ET PERSPECTIVES 2025

- **Distributions** : bonne porte d'entrée vers la santé sexuelle, retours positifs des publics → *besoin d'une plus grande diversité de tailles*
- **Formation** : retours positifs des pros, montée en compétences sur les thématiques et mises en pratique et outils appréciés → *besoin de plus de temps d'échange et d'interconnaissance en dehors des formations (APP – interventions d'experts, ...)*
- **Identification et communication** : travailler sur des outils de communication auprès des pros et des publics : flyers / affiches – cartographie des structures distributrices de produits menstruels sur le territoire

**13 - 14 octobre : formation**

**Dernier trimestre : 2nde distri**



# Les actualités en... PARCOURS EN SANTÉ

- Santé sexuelle
- Sport santé

*“Quelle satisfaction de participer à une réflexion coordonnée, a fortiori quand elle permet la mise en place d’actions concrètes.”*

Aurélie CROMBECQUE, Sage-femme au Centre de Santé du CD34, parole d'acteur tirée du Bilan 2025 du Pays Coeur d'Hérault



**CSS :** Centre de santé sexuelle

**CD34 :** Conseil Départemental 34

**MSS :** Maison Sport Santé

**PF34 :** Planning Familial

**COL :** Club omnisports du Lodévois

⑩⁹

## Communication sur l'offre en santé sexuelle

Aurélie CROMBECQUE, Sage-femme CSS CD34

Interruption volontaire de grossesse (IVG)

Dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Contraception (d'Urgence)

⑩¹⁰

## Copilotage de l'action Précarité Menstruelle et Promotion en Santé Sexuelle (PMPSS)

Intervention de Mélanie DESBOS, Coordinatrice de projet Planning Familial (PF) 34

⑩¹¹

## Appui à l'extension de la Maison Sport Santé (MSS) à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault

Dr Michel DAUZAT, médecin référent de la MSS et Jean-Pierre COMBES, Président du COL



# La Maison Sport – Santé du Lodévois - Larzac



Reconnue conjointement en janvier 2022 par le Ministère des Solidarités et  
de la Santé et le Ministère des Sports  
Habilitée en décembre 2023 par décision n° MSSL21-OCC-34-01 de l'ARS et  
de la DRAJES-Occitanie

Portée par le  
Club Omnisports du Lodévois



# Le "Sport sur Ordonnance"



- Loi du 26 Janvier 2016 : le **médecin traitant** peut prescrire une activité physique aux patients atteints d'une Affection de Longue Durée (**ALD**)
- Loi du 2 Mars 2022 : **tout médecin** intervenant dans la prise en charge du malade peut prescrire une activité physique adaptée pour :
  - ALD
  - Maladie chronique (diabète, cardiopathie, cancer...)
  - Facteurs de risque (HTA, obésité...)
  - Risque de perte d'autonomie (CDAPH, CMI, APA, vieillissement...)

# Les Maisons Sport-Santé



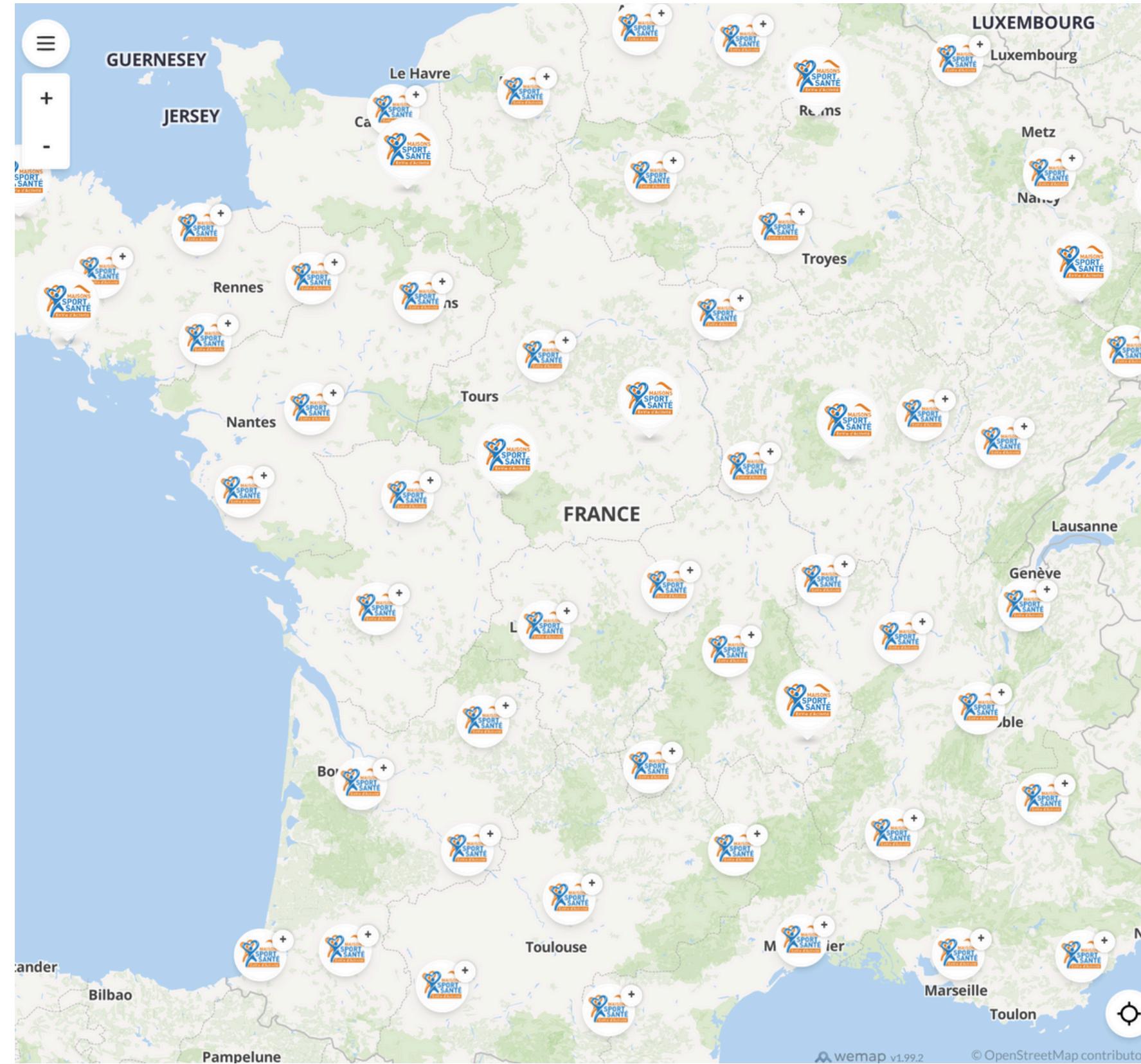
*Crées en 2019 dans le cadre de la stratégie nationale sport-santé*

*Soumises à Habilitation  
ARS - DRAJES (2023)*

Les **Maisons Sport-Santé** accueillent, évaluent, conseillent, orientent, et accompagnent les personnes de tout âge souhaitant pratiquer une activité physique à des fins de santé et de bien-être.

Elles organisent une prise en charge et un accompagnement conjoint par des professionnels de santé et du sport pour une **activité physique adaptée** aux besoins, capacités, et limitations éventuelles de chacun en vue d'un changement pérenne de mode de vie.

# *Les Maisons Sport-Santé en France*



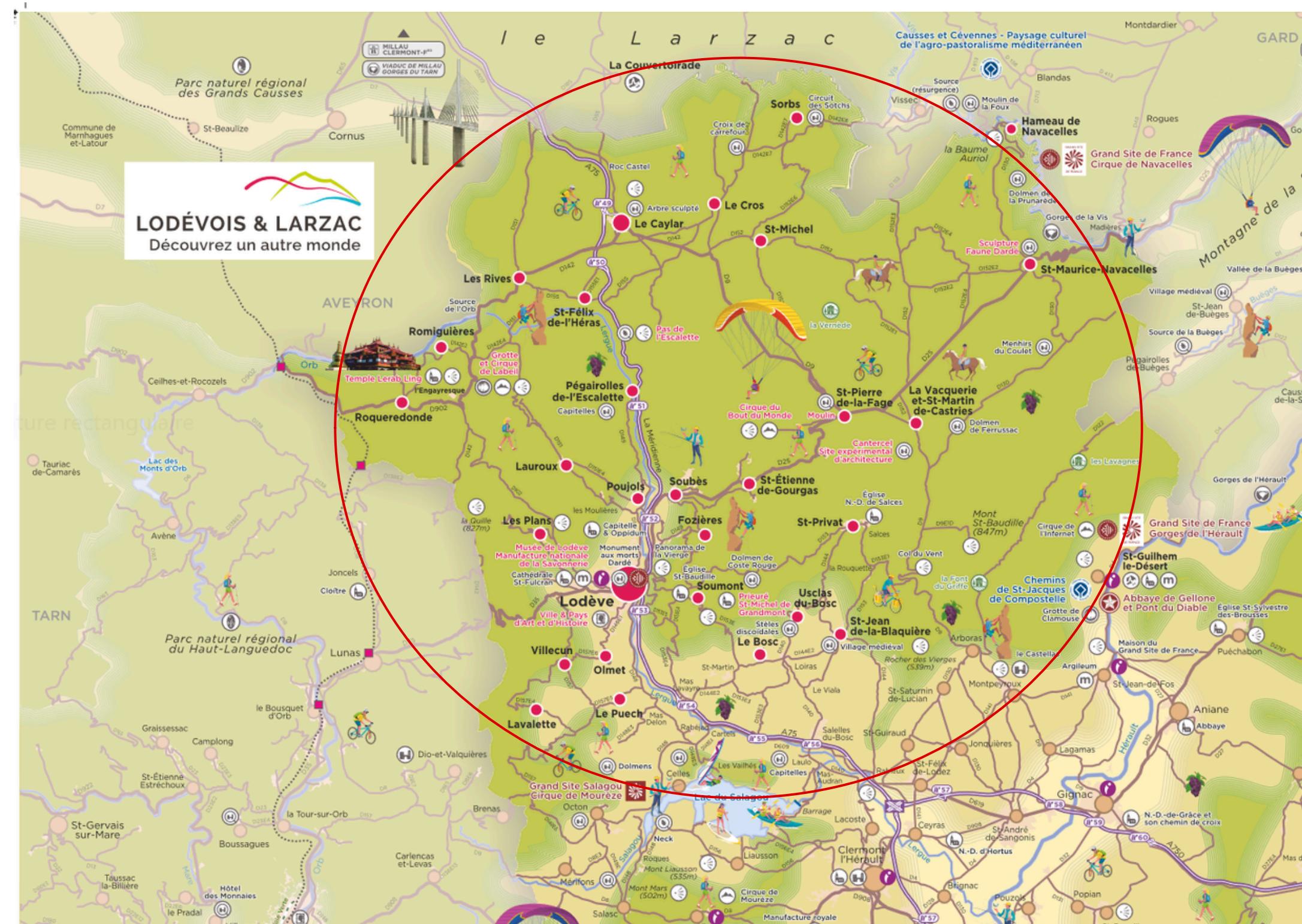
**521 Maisons Sport-Santé en France à ce jour**

# *Les Maisons Sport-Santé en France*



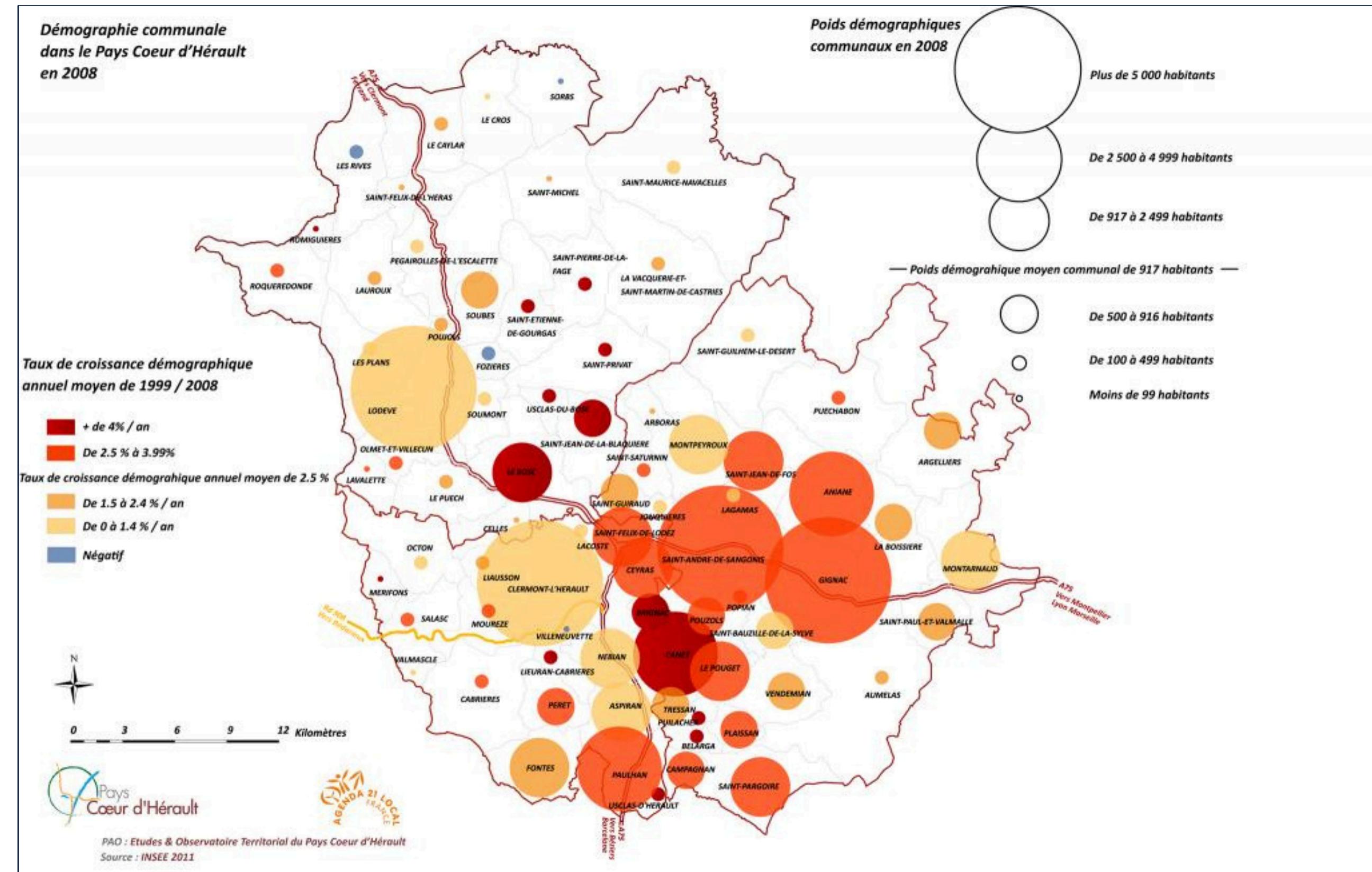
**7 Maisons Sport-Santé dans le Département de l'Hérault**

# Les Maisons Sport-Santé en France



**Lodévois & Larzac : 28 communes ZRR (15 000 h)**  
**Lodève : centre-ville QPV (3 000 h)**

# Les Maisons Sport-Santé en France



Clermontais (30 000 h dont QPV 3000 h)  
Vallée de l'Hérault (45 000 h)



L'équipe au 01/09/2025

4 enseignants en activité physique adaptée (EAPA) + 1 en alternance  
soit 3,57 ETP

6 médecins bénévoles

15 bénévoles réguliers

35 bénévoles / événements

## Missions des Maisons Sport-Santé

Usagers

Accueil, écoute  
Évaluation des capacités physiques (protocole ONAPS)  
Conseil, orientation  
Suivi  
Réévaluation périodique (à 3 mois, puis semestrielle)

Grand public, professionnels de santé et du sport  
Formation  
Animation, information, sensibilisation



## Les Partenaires

Déjà 25 structures sportives (clubs, associations, salles de sport)

CH de Lodève, Clinique du Souffle, Maison Pluriprofessionnelle de Santé, CAT, ESAT, ITEP, 3 EHPADs, Ligue contre le Cancr, France-Alzheimer, Occitan'Air...

## Le Budget

Exercice 2022 = 37 952 €

Exercice 2023 = 51 422€

Exercice 2024 = 86 882€

Prévisionnel 2025 = 134 260€

+ bénévolat valorisé à 75 000€

Les services de la Maison Sport-Santé du Lodévois – Larzac sont offerts gratuitement à toutes les personnes prises en charge

# *Prévention et Traitement*

Affection de longue durée  
(ALD) : prescription médicale

*tertiaire*

Facteurs de risque ou  
pathologie chronique

*secondaire*

Personnes souhaitant  
rester en bonne santé

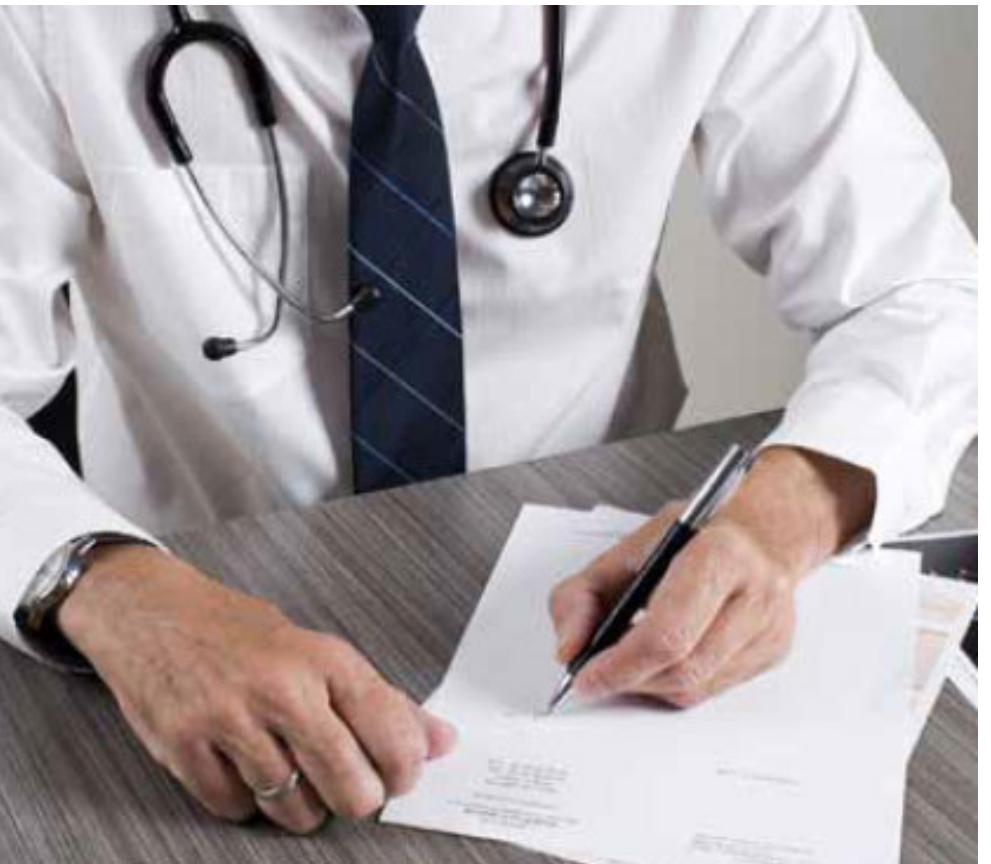
*primaire*

*Enseignant en activité physique  
adaptée (EAPA)  
+ Médecin bénévole*



**Evaluation  
Orientation  
Suivi**

# *Prescription*



# Modèle proposé pour prescription ou recommandation

- Absence de contre-indication
  - Limites et précautions éventuelles
  - Préconisations



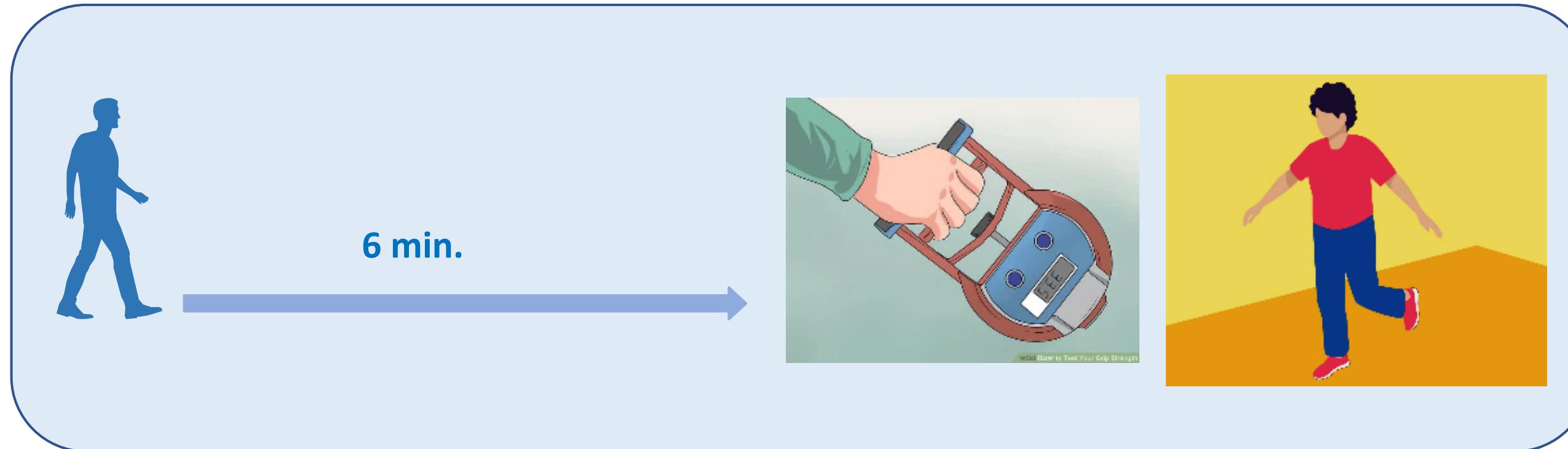
**MAISON SPORT-SANTÉ du LODÉVOIS & LARZAC  
en PAYS CŒUR d'HÉRAULT**

Formulaire Spécifique de Prescription d'Activité Physique  
Adaptée à la disposition des médecins traitants  
(arrêté du 28/12/2023)

<b>Identification du Médecin</b>	<b>N° RPPS</b>
	<b>N° AM</b>
	<b>Adresse électronique</b>
<b>Prénom et NOM du patient :</b> .....	
<b>Date de naissance :</b> ..... / ..... / .....	
<b>Je prescris une activité physique adaptée, pour une durée de .....</b>	
(la durée de prescription est de 3 à 6 mois renouvelable <sup>1</sup> ), à adapter en fonction de l'évolution des aptitudes du patient.	
<b>Préconisation d'activité</b> selon les référentiels d'aide à la prescription d'activité physique lorsqu'ils existent <sup>2</sup> (type d'activité à libeller sous la forme et en fonction de l'état de santé du patient d'exercices d'endurance, de renforcement musculaire, travail de l'équilibre, de la souplesse, la coordination à réaliser, fréquence, intensité).	
.....	
.....	
<b>Restrictions et/ou limitations fonctionnelles à prendre en compte:</b>	
Cette prescription ouvre droit au patient à la réalisation d'un bilan d'évaluation de sa condition physique et de ses capacités fonctionnelles ainsi qu'à un bilan motivationnel par une personne qualifiée (masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, intervenant en activité physique adaptée formé à la réalisation de ces évaluations), à l'entrée puis à la fin du programme d'activité physique adaptée, en référence à l'article D. 1172-2 du code de la santé publique.	
<b>Le patient présente-t-il une indication qui nécessite le renouvellement et l'adaptation de la prescription par un médecin ?<sup>3</sup> : OUI <input type="checkbox"/> / NON <input type="checkbox"/></b>	
<b>Si oui, mentionner laquelle:</b> .....	
<b>Lieu :</b> .....	<b>date</b> ..... / ..... / .....
<b>Signature</b>	<b>cachet professionnel</b>
<p><sup>1</sup> Article D. 1172-2 du CSP. Décret no 2023-234 du 30 mars 2023 relatif aux conditions de prescription et de dispensation de l'activité physique adaptée.</p> <p><sup>2</sup> Se référer au site de la Haute Autorité de santé <a href="https://www.has-sante.fr/jcms/c_2876862/fr/consultation-et-prescription-medicale-d-activite-physique-a-des-fins-de-sante">https://www.has-sante.fr/jcms/c_2876862/fr/consultation-et-prescription-medicale-d-activite-physique-a-des-fins-de-sante</a>.</p> <p><sup>3</sup> Art. D. 1172-2-1. CSP : avec l'accord du patient, le masseur-kinésithérapeute peut, sauf indication contraire du médecin, renouveler une fois la prescription médicale initiale d'activité physique adaptée à l'échéance de la durée de celle-ci ou du nombre de séances prescrites ou l'adapter en termes de type d'activité, d'intensité, de fréquence et de durée, sur le formulaire spécifique prévu à l'article D. 1172-2, aux conditions suivantes :</p> <p>1<sup>o</sup> Le compte rendu et les bilans mentionnés à l'article D. 1172-5 ne rapportent pas de difficulté ou de risque dans la pratique de l'activité physique adaptée susceptible de nuire à la santé du patient ;</p> <p>2<sup>o</sup> Le médecin intervenant dans la prise en charge n'a pas émis d'indication contraire en amont ou en aval de la transmission du compte rendu et des bilans mentionnés à l'article D. 1172-5.</p> <p>Le renouvellement de la prescription médicale par le masseur-kinésithérapeute tient compte des propositions relatives à la poursuite de l'activité figurant dans ce compte rendu et les bilans susmentionnés ou l'adapte aux besoins du patient.</p> <p>Le masseur-kinésithérapeute porte sur l'original du formulaire spécifique de prescription, présenté par le patient, le renouvellement ou l'adaptation qu'il réalise en apposant les indications suivantes :</p> <p>a) Son identification complète : nom, prénom et numéro d'identification ;</p> <p>b) La mention « Renouvellement/Adaptation (le cas échéant) de prescription médicale d'activité physique adaptée » ;</p> <p>c) La date à laquelle le masseur-kinésithérapeute effectue ce renouvellement ou cette adaptation, et sa signature.</p> <p>L'original est remis au patient. Le masseur-kinésithérapeute en informe le médecin prescripteur par tout moyen garantissant la confidentialité des informations transmises.</p> <p><sup>4</sup> Art. D. 1172-2-1. CSP.</p>	

**Gratuit !**

# *Bilan et Evaluation*



- Renseignements pratiques (assurance, mutuelle, prise en charge...)
- Biométrie (poids, taille, tour de taille...)
- Qualité de vie (questionnaire) et objectifs personnels de santé
- Evaluation des capacités physiques (mobilité, agilité, équilibre, force musculaire...)

# Orientation



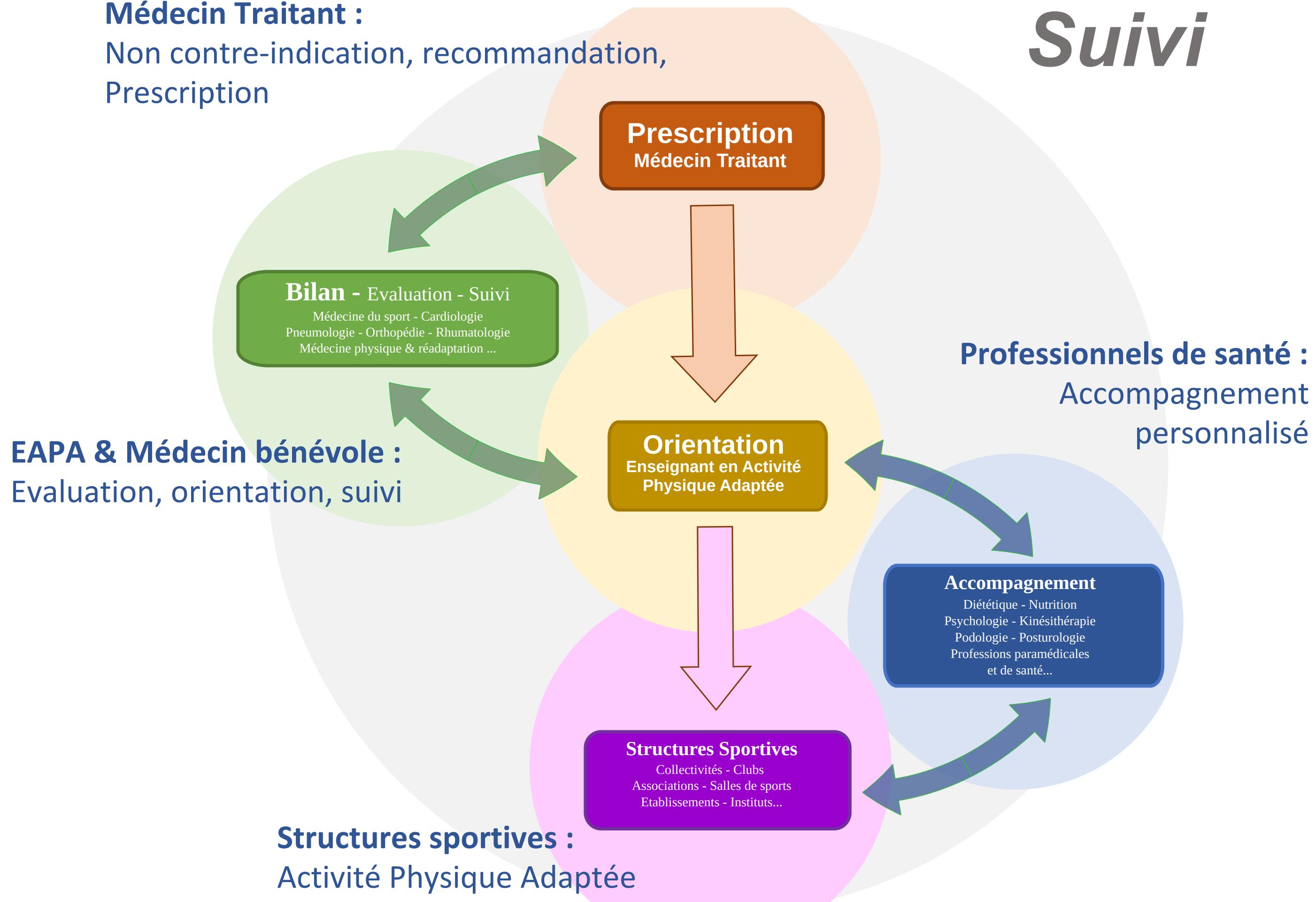
Orientation vers l'activité physique adaptée à chaque individu selon :

- sa prescription ou recommandation médicale
- ses souhaits
- sa condition physique et son handicap éventuel
- son évaluation par le binôme EAPA – Médecin

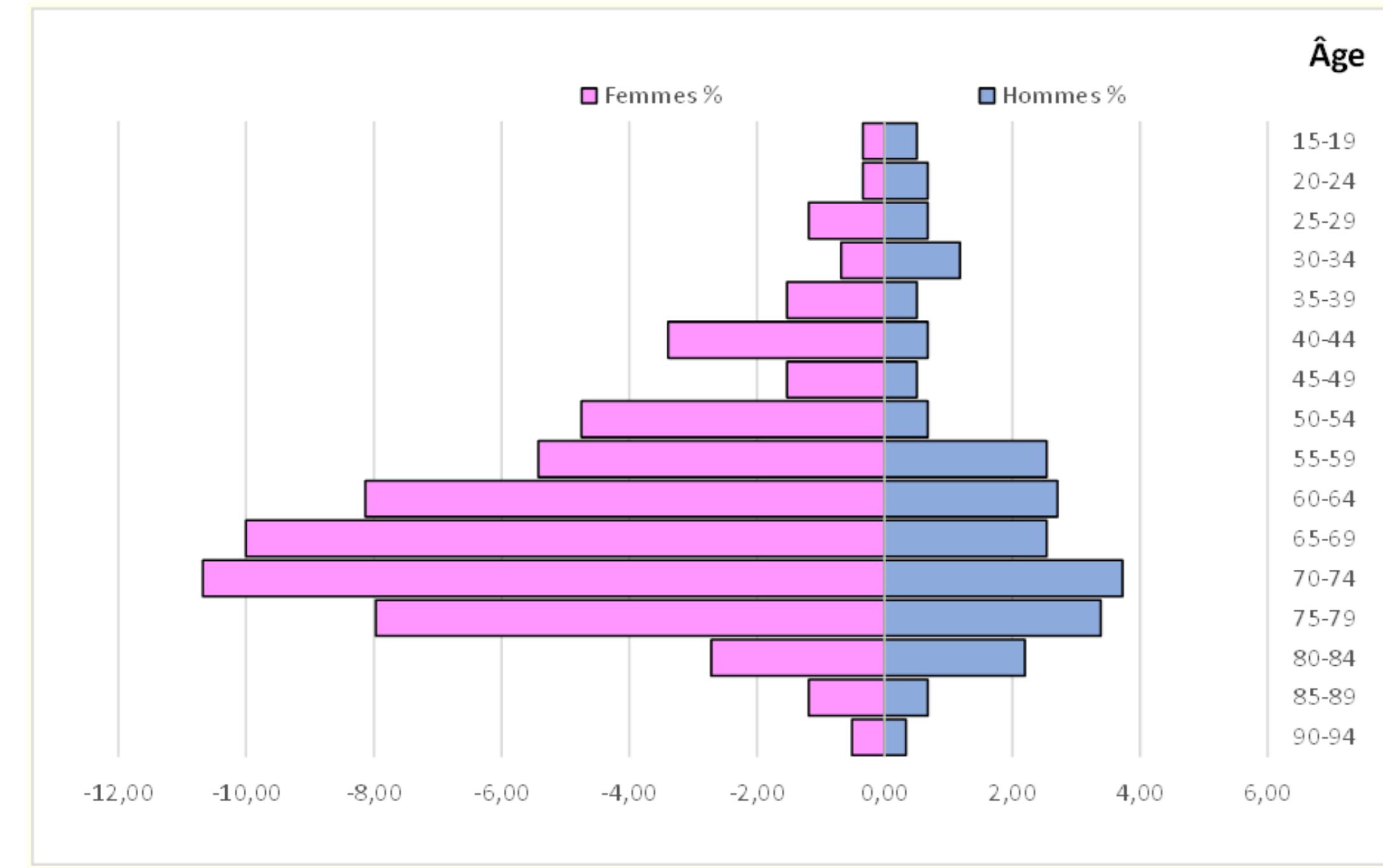


**Médecin Traitant :**  
Non contre-indication, recommandation,  
Prescription

**Suivi**



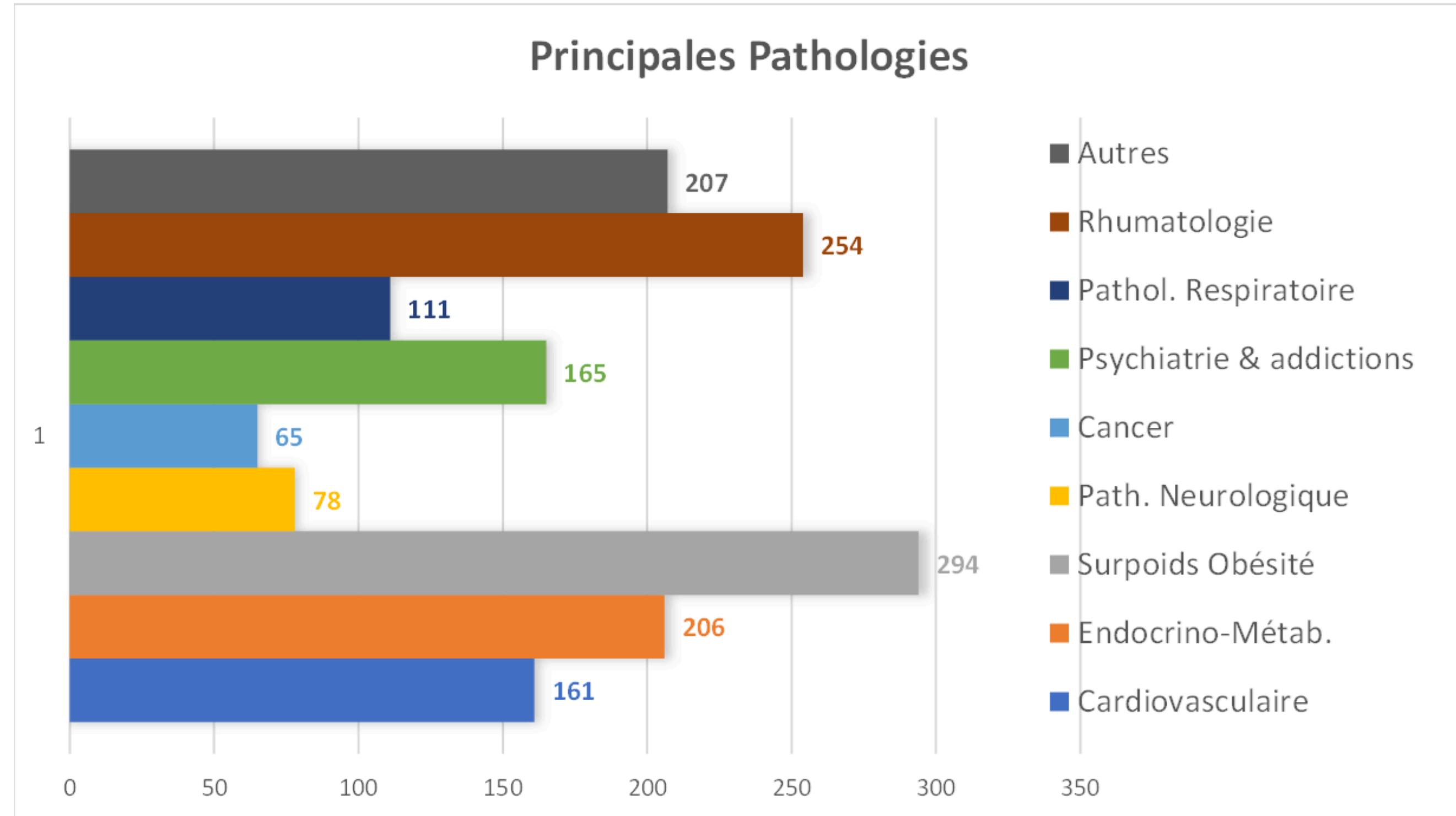
# *Les Maisons Sport-Santé en France*



Bilan après près de 3 ½ ans d'activité :

- 822 adultes pris en charge (69% de femmes) + 567 élèves
- Provenance géographique superposable à la démographie du territoire

# *Les Maisons Sport-Santé en France*



## Bilan après 3 ½ ans d'activité :

- Une pathologie chez 30% des usagers, 2 chez 21%, 3 ou plus chez 44%.
- ALD déclarée chez 19%

# *Transmission des données*



**Obligation de transmission à l'Observation National de l'Activité Physique et de la Séendarité des données anonymes d'activité**

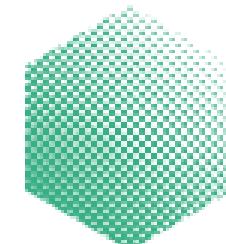


**Nécessité d'utiliser une application agréée par le Ministères**

# Soutiens Institutionnels



# Partenaires Santé



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES



# Partenaires Sportifs



# Maison Sport – Santé du Lodévois – Larzac



Contact : <https://sites.google.com/view/sport-sante-lodevois-larzac/>

Tel. 07 79 13 51 66

Information : [sportsantelodevoislarzac@gmail.com](mailto:sportsantelodevoislarzac@gmail.com)

A Lodève :

Lundi 9h-12h (2 EAPAs présents)

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 12h-13h

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h (2 EAPAs présents)

A Clermont-l'Hérault :

Mardi 13h30-17h

Mercredi 12h-13h

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 13h30-16h30



# Les actualités en... SANTÉ ENVIRONEMENT (SE)

*“Diminuer la pollution  
(chimique, atmosphérique)  
pour diminuer les cancers”*

Participant de l'Hérault à la consultation digitale du  
projet régional de santé Occitanie - p.2 Schéma  
territorial de santé Hérault



**SCoT** : Schéma de Cohérence Territorial

**PLU/PLUi** : Plan Local d'Urbanisme  
(intercommunal)

**UFS** : Urbanisme Favorable à la Santé

**CODES34** : Comité Départemental  
d'Education à la Santé

**N°12**

Poursuite de l'action Expophyto - création de la BD  
Santé “*Au cœur du dialogue, parlons phyto*”

**N°13**

Elaboration d'une fiche dédiée à la santé dans le Mode  
d'emploi du SCoT à l'usage des PLU/PLUi

Charlène THOMAS, Chargée de mission SCOT Pays Cœur  
d'Hérault



**N°14**

Promotion du guide UFS -  
Urbanisme Favorable à la Santé à  
destination des collectivités ayant  
un projet d'aménagement de  
territoire, réalisé et animé avec  
l'appui du CODES34





# FICHE 9 - LA SANTE

*Environnements polluants, accès aux soins, sport et santé, habitat, qualité de l'air, santé mentale... Autant de déterminants de la santé globale abordés dans le Contrat Local de Santé (CLS). Enjeu transversal, la santé influe directement sur l'aménagement du territoire et se retrouve dans chaque fiche thématique de ce guide. Une approche intégrée, mobilisant divers acteurs locaux, est essentielle pour créer des territoires plus sains et durables, favorisant le bien-vivre ensemble.*

## ELÉMENTS DU SCOT

### PADD

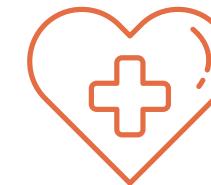
- Développer l'offre de soins et de services de proximité, en incluant des solutions physiques et numériques (télésoignant), pour améliorer l'accessibilité aux soins, aux équipements de santé et à l'accompagnement des personnes.
- Renforcer la coordination des dispositifs de santé afin d'assurer une cohérence et une articulation optimale dans l'accès aux soins et l'exercice coordonné entre professionnels de santé.
- Préserver un cadre de vie de qualité en réduisant les nuisances et les impacts des environnements polluants, notamment ceux liés aux pollutions industrielles, pour protéger la santé et le bien-être des habitants.
- Favoriser une société inclusive, en créant des espaces de vie qui renforcent les solidarités et les liens sociaux.
- Intégrer la santé globale dans les politiques territoriales, en adoptant le concept de bien-être territorial.
- Promouvoir une approche "One Health", reconnaissant l'interconnexion entre santé humaine, santé animale et environnement.

### DOO

- **OR 9** Porter une forte ambition pour les centres-bourgs dégradés (lutter contre l'habitat indigne et réhabiliter du bâti de qualité, favorable à la santé : luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains, ...)
- **OR 22** Implanter les équipements de façon différenciée en fonction du niveau de rayonnement des pôles (OBJ 20 Développer les équipements favorables à la santé des populations)
- **OR 102** Renforcer la biodiversité dans les aménagements
- **OR 142** Protéger et sécuriser les captages d'alimentation en eau potable
- **OR 178** Intégrer les risques technologiques et industriels
- **OR 179** Limiter la pollution sonore
- **OR 180** Préserver la qualité de l'air et limiter l'exposition des populations, et tout particulièrement le risque de pollution aérienne par les pesticides
- **OR 181** Préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

### Thématiques complémentaires

- Fiche 2 - L'agriculture et l'alimentation
- Fiche 4 - Les mobilités
- Fiche 5 - L'habitat
- Fiche 6 - Le tourisme
- Fiche 7 - Les énergies renouvelables
- Fiche 8 - La trame verte, bleue et noire
- Fiche 10 - L'eau



## DÉCLINAISON DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX

### Rapport de présentation

Intègre la santé dans chaque volet du diagnostic faisant référence aux déterminants de santé :

- Comportement individuel
  - Activité physique
  - Alimentation
  - Education
  - Ressources économiques
- Environnement économique et social
  - Cohésion et lien social
  - Accès à l'emploi, aux services et aux équipements
- Cadre de vie
  - Environnement sonore
  - Sécurité des espaces
  - Fluidité des déplacements
- Milieux et environnement physique
  - Qualité de l'air
  - Protection des sols
  - Qualité et gestion des eaux
  - Biodiversité
  - Adaptation au changement climatique

### PADD

- Affiche un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé
- Met en avant une orientation santé dédiée en faisant référence à tout ou partie des déterminants de santé (cf. ci-contre)
- Favorise la promotion de la santé et le concept d'une seule santé – one health
- Réalise une cartographie spécifique faisant apparaître l'offre de santé structurante et l'accessibilité tant physique que numérique dans les bassins de vie
- Contribue à l'amélioration de la santé mentale des habitants et au bien être territorial

### OAP

- Prévoit une OAP thématique santé, sur la base du modèle d'une Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS).
- Intègre la dimension santé dans les OAP sectorielles pour une ZAE, un quartier, un projet d'équipement ou d'espace public de qualité, conciliant :
  - Modes de déplacements actifs
  - Nature en ville
  - Mixité sociale et intergénérationnelle
  - Accessibilité
  - Lutte contre les espèces nuisibles
  - Bâti de qualité
  - Sécurité des habitants
  - Paysage et biodiversité
  - Qualité de l'air et des eaux
  - Gestion des déchets
  - Réduction des nuisances sonores
  - Interactions sociales

### Règlement graphique

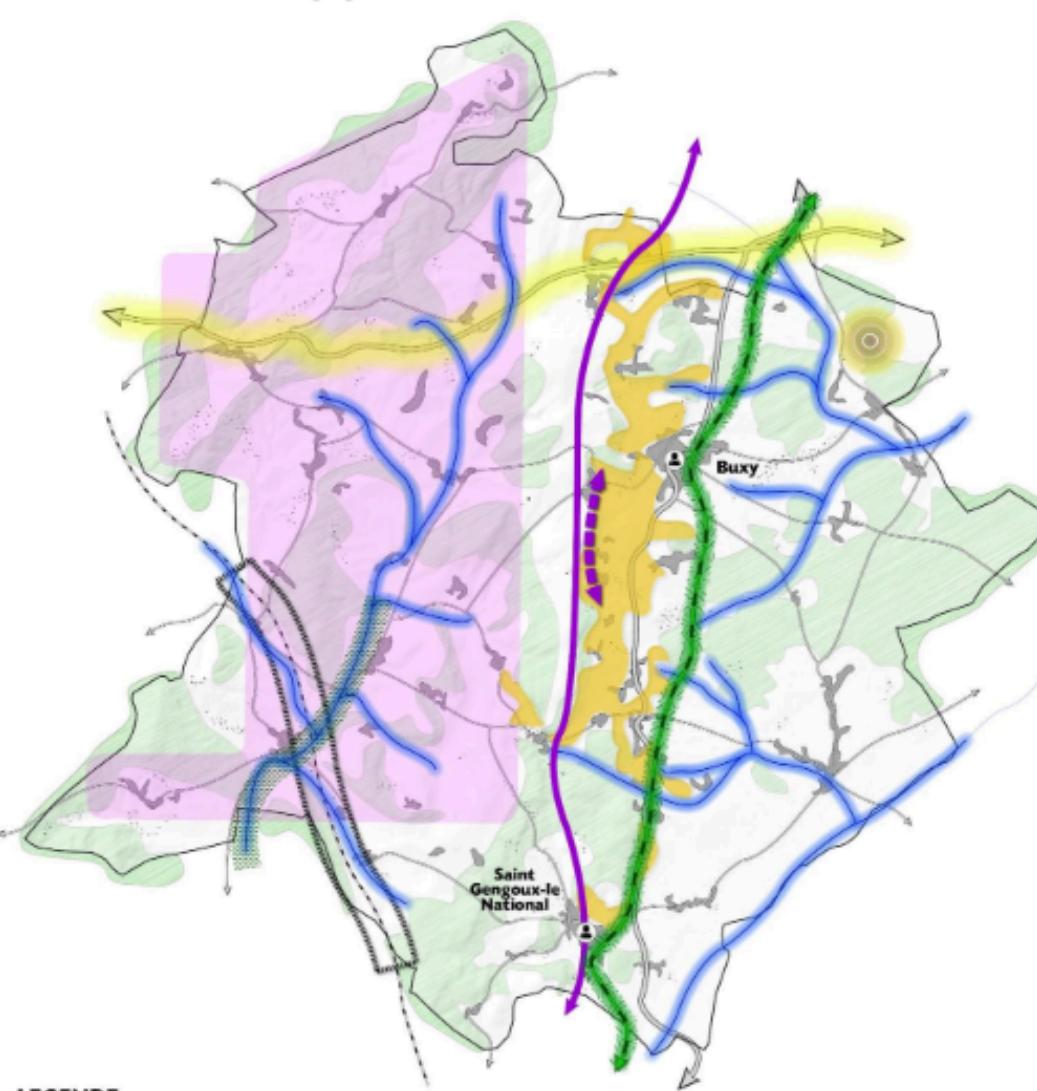
- Définit des emplacements réservés, à proximité des centralités, en vue de réaliser des équipements publics, notamment de santé (pharmacies, centres de santé)
- Définit des emplacements réservés en vue de réaliser des circulations douces
- Définit une zone de transition inconstructible entre espaces urbanisés (habitat et équipements publics) et espaces agricoles
  - > Exemples : zonage Nj (fonds de jardin), zonage Ap (aménagement paysager avec plantations de haies)

### Règlement écrit

- Interdit les modes d'occupations des sols non compatibles avec la qualité de l'environnement immédiat ou du fait de la génération de nuisances potentielles pouvant affecter les riverains (émissions de polluants atmosphériques et nuisances sonores)
- Traitement des eaux pluviales en vue de supprimer la migration des polluants, interdiction des rejets
- Impose des retraits importants à proximité des zones d'habitat
- Impose une volumétrie de logements minimum
- Fixe des obligations en matière de performances énergétiques et environnementales et identifie des secteurs où des performances renforcées doivent être respectées.
- Annexes :
  - Plan d'Exposition au Bruit
  - Plan de Prévention des Risques Technologiques
  - Liste des végétaux à privilégier (guide CAUE 34)

## Exemple du PLUi de la CC Côte Sud Chalonnaise

**Veiller au bien être de la population**



### — LEGENDE —

Anticiper les grands enjeux de santé

Expérimenter des offres de soins de proximité alternatives aux cabinets individuels ou regroupés

Prévoir la construction de structures d'exercice regroupé de la médecine

Maîtriser l'urbanisation à proximité des cours d'eau

Maîtriser les développements résidentiels et équipements accueillant des publics sensibles

Autour de la voie TGV

Autour de la RCEA

Autour des espaces viticoles cultivés

Autour du site d'enfouissement des déchets de Granges

Répondre aux attentes des ménages en termes de services et espaces publics

Créer un sentier pédagogique autour de la vigne et des pelouses sèches

Valoriser l'accès aux chemins de grande randonnée

Relier la voie verte aux bourgs qu'elle traverse et multiplier les petits projets loisir/nature à ses abords

Assurer une continuité des chemins de balades bordant la Guye

Dans le PADD de son PLUi, la communauté de communes Côte Sud Chalonnaise a priorisé son action sur les enjeux propres à la santé et au bien-être des habitants, en intégrant à la fois les dimensions offres de soin, risques et relations à la nature.



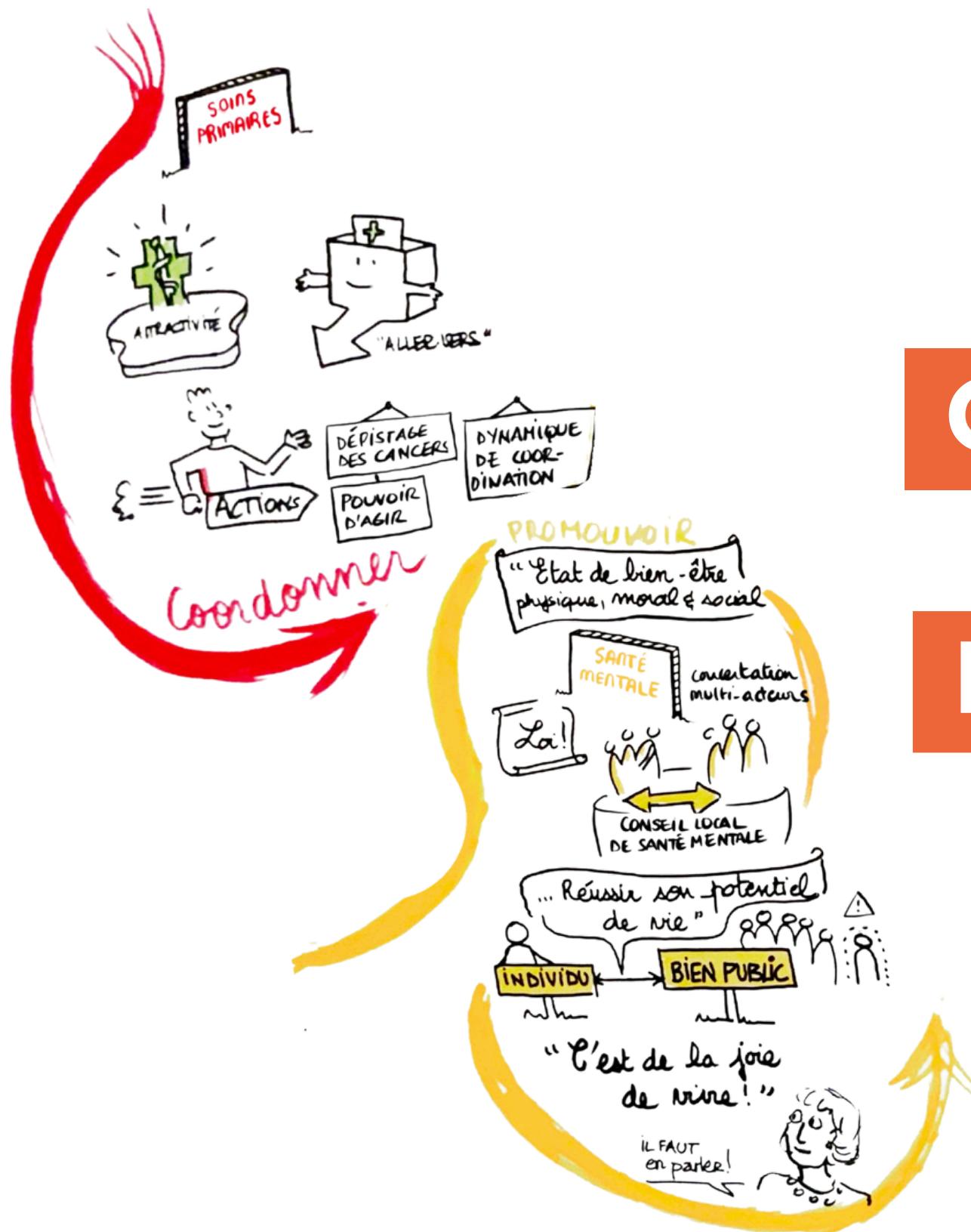
Pour aller plus loin : vous pouvez consulter le guide de l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) : <https://www.coeur-herault.fr/sante/sante-environnement/guide-urbanisme-favorable-la-sante> et contacter Alexia Cloup (alexia.cloup@coeur-herault.fr) // Fiche réalisée avec le soutien de Justine ZECCA du CODES 34

## Exemple d'action à Lodève



La Ville de Lodève a participé à une expérimentation d'Urbanisme Favorable à la Santé, financée par l'ARS Occitanie et portée par le CEREMA, dans le cadre du Contrat Local de Santé 2019-2023.

Cette étude, menée de mars à novembre 2023, visait à analyser l'impact de l'aménagement sur les inégalités de santé et les déterminants tels que mobilité, bruit ou îlots de fraîcheur. Collectivités, habitants et acteurs locaux ont contribué à trois phases : diagnostic, élaboration de pistes d'actions (ateliers et Serious Game) et restitution des résultats.



## Conclusion et clôture Commission Santé Pays Cœur d'Hérault

9 septembre 2025 à Gignac

